



L'ACTION FRANÇAISE

« Tout ce qui est national est nôtre »

2
0
0
0

3 € | N° 2798 | 64^e année | Du 15 au 28 juillet 2010 | Paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois | www.actionfrancaise.net

Basta, c'est l'été !

En ces heures de misère nationale, il nous manque la force d'évocation et de conviction de Maurras. Sous les coups du maître de l'Action française, combien de temps aurait tenu le gouvernement miné de François Fillon ? Magie de la République increvable, vertu de l'éducation civique assénée, serinée à tout un peuple, pourtant réputé contestataire, le gouvernement survit contre toute morale. Il aura suffi de quelques démissions annexes et de quelques renoncements comme ceux de Christine Boutin, catholique du dimanche, à ses émoluments généreux. Il aura suffi d'une convocation d'urgence à l'Élysée, lundi dernier, d'un journaliste vedette de France Télévisions et d'une prestation de Nicolas Sarkozy, comme un oral de rattrapage. Insupportable servilité de notre télévision à l'égard des pouvoirs en place ! Surprenante démocratie, silence à rendre transparent ce qui est opaque. Trois ans pour découvrir l'ambiguïté du couple Woerth, à peine plus d'étonnement devant l'épouse de l'ancien ministre du Budget qui déclare avoir « sous-estimé le conflit d'intérêts »... Et pourtant, au vu et au su de tous, nous ne cessons jamais d'être dans la République des copains, un tout petit monde qui permet à Woerth de déposer la légion d'Honneur sur le revers de veste de Patrice de Maistre, employeur de son épouse. Ce qu'il faudrait de courage et de force pour mettre fin à tout cela ! Mais c'est l'été maintenant. Considérons, royalistes, nationaux, Français, la chute et le gouffre qui s'ouvrent devant nous. La France, plus que jamais, est livrée à ses ennemis. □

Marc Savina

La République vertueuse : un mythe !



page 3

IMMIGRATION

Les Français sont chez eux

Chantres d'une intégration aux antipodes de l'assimilation, Martin Hirsch et Bertrand Delanöe encouragent la France à bouleverser ses traditions.



S'il existait un prix de la "meilleure" idée de renoncement à la France, il semble bien, en ce début de juillet, que deux politiciens en vue mériteraient de concourir, tant leur intuition est "géniale". Le premier est M. Martin Hirsch, ancien président d'Emmaüs France, ancien "haut commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté". Il est très fier de ce qui a jailli de son illustre cerveau : « *La vraie intégration, c'est quand des catholiques appelleront leur enfant Mohamed.* » Et voilà ! Il suffisait d'y penser... Le jour où les catholiques cesseront de l'être, il n'y aura plus de problème... C'est

oublier, toutefois, que, pour un catholique, le choix d'un prénom de baptême est celui d'un saint patron, donc d'un idéal à atteindre. On ne voit pas pourquoi des parents réellement chrétiens seraient tentés de donner le nom du fondateur d'un autre religion...

Ouvrir à tous la laïcité...

Pourquoi M. Hirsch ne demande-t-il pas aussi aux juifs d'appeler leur enfant Mohamed ? Il serait bien reçu... Et pourquoi ne pas demander aux musulmans d'appeler leur enfant Martin, Pierre, Michel ou Grégoire ? Là serait le signe d'une véritable intégration dans leur pays d'accueil, alors

que conserver Mohamad exprime le plus souvent l'affirmation d'un communautarisme donc d'un refus de s'assimiler.

L'autre ineptie "géniale" est de Bertrand Delanöe, maire de Paris. Il voudrait lui, au nom d'une laïcité ouverte à tous, supprimer deux fêtes officielles chrétiennes pour leur substituer une fête juive et une fête musulmane. Là encore les chrétiens doivent se faire oublier. On a jamais entendu une telle revendication de la part des juifs. Nul doute que le cadeau de M. Delanöe ne leur importe guère. Mais offrir aux musulmans le moyen d'imposer leur calendrier comme ils imposent déjà le blocage de certaines rues

les jours de prière, c'est vraiment de la provocation ; c'est vouloir les pousser au communautarisme de plus en plus envahissant, avec tous les risques de guerres ethniques qu'il renferme. Car la laïcité n'est pas la paix.

Il est temps que La France bouge et que l'on proclame : « *Les Français sont chez eux.* » Ce sont leurs valeurs de référence qui fondent leur unité, les nouveaux arrivants ont tout à gagner à s'y soumettre. ■

Michel Fromentoux

ÉCONOMIE



À la recherche
d'une gouvernance illusoire :

**La croissance dans
un monde multipolaire**

PAGE 2

DÉFENSE



Réduction drastique
des effectifs :

**L'armée française
à l'agonie**

PAGE 7

MONDE



Réforme
au Quai d'Orsay :

**Vers une culture
d'influence**

PAGE 9



CROISSANCE

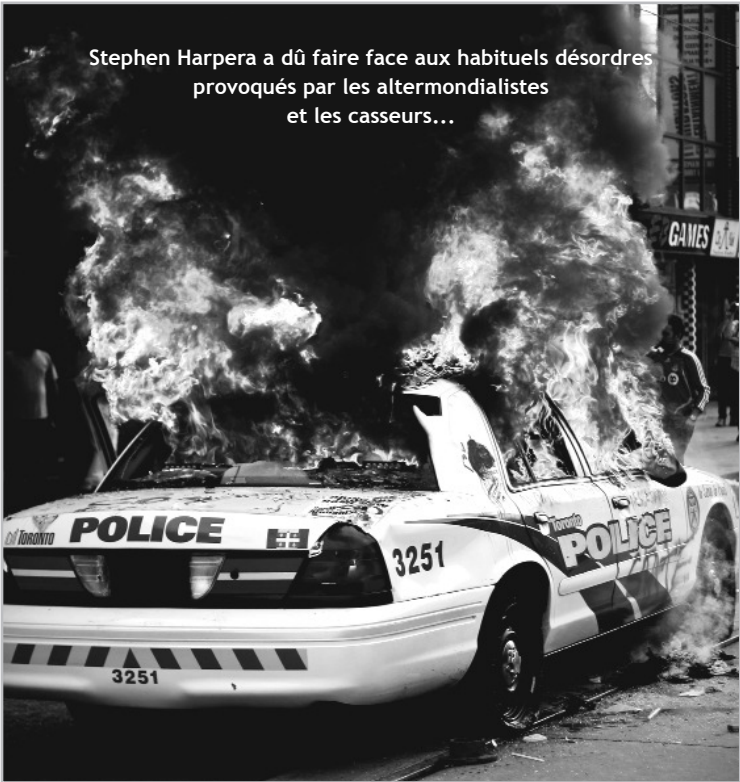
Un monde multipolaire

Les sommets internationaux s'enchaînent à la recherche d'une illusoire gouvernance mondiale. Tandis que la crise continue de peser sur les économies occidentales, les États peinent à s'accorder...

La France prendra la présidence du G20 au lendemain du sommet de Séoul fixé aux 12 et 13 novembre prochain, puis la présidence du G8 à partir du 1^{er} janvier 2011. Quand on dit la France, il faut entendre Nicolas Sarkozy, qui espère valoriser son image à un an de l'élection présidentielle. L'espoir fait vivre.

Sommet dispendieux

Certes, l'homme ne manque pas de ressources ; cependant le médiocre résultat des G8 et G20 qui se sont tenus à Toronto à la fin juin montre qu'il n'y a pas que des avantages à occuper le devant de la scène lorsque la pièce est décevante. Le Premier ministre canadien Stephen Harper peut en témoigner, lui qui a dû faire face non seulement aux habituels désordres provoqués par les altermondialistes et les casseurs, mais surtout à une virulente polémique portant sur le coût de telles réunions : environ 900 millions d'euros. Sarkozy a promis, sans convaincre, de dépenser dix fois moins pour les sommets prévus l'an prochain en France. Ce sera toujours trop pour la quête chimérique d'une gouvernance mondiale. Rappelons que le G20, créé en 1999, rassemble les pays industrialisés du G8 (États-Unis, France, Allemagne, Royaume-Uni, Japon, Italie, Canada et Russie), dix pays émergents (Chine, Inde, Afrique du Sud, Arabie saoudite, Argentine, Brésil, Mexique, Corée du Sud, Indonésie et Turquie), plus l'Australie et l'Union européenne. Participent également aux discussions le directeur général du FMI et le président de la Banque mondiale. L'an dernier, à Londres puis à Pittsburgh, l'idée dominante voulait que le G8 s'effaçât progressivement en faveur du G20, ce forum étant jugé, à raison, plus représentatif de l'économie globalisée. La création du G20 résulte en effet de la montée en puissance des économies dites émergentes, qui jusqu'alors étaient insuffisamment



représentées dans les forums internationaux. Or, changement de cap à Toronto, où le G8 a réaffirmé son utilité et sa prééminence, le Premier ministre canadien estimant que le groupe des pays industrialisés « a une capacité de réponse que les autres n'ont pas », une analyse à laquelle ont souscrit Angela Merkel et, *mezza voce*, Nicolas Sarkozy. Ce faisant, l'Allemande et le Français s'inscrivaient dans le schéma tracé par Helmut Schmidt et Valéry Giscard d'Estaing, les initiateurs du G7 (avant la cooptation de la Russie). Dans cette optique, le G20 n'aurait d'autre fonction que d'entériner les orientations des principaux pays industrialisés, ou considérés comme tels. Encore faudrait-il que ceux-ci accordent leurs violons, ce qui n'est pas clairement apparu à Toronto. Ainsi la comédie de la régulation financière mondiale, cette antienne, est-elle restée inaudible. Au sein même de l'UE, la question suscite de vives controverses. Au vrai, les nouveaux rapports de force, avec l'affirmation des BRIC - Brésil, Russie, Inde, Chine -, im-

poseront tôt ou tard leur vérité. Présenté comme une mesure audacieuse, le projet de taxe bancaire a été légitimé par le G20 qui l'a toutefois privé de tout caractère obligatoire. La question fait toujours débat dans l'Union européenne. Les établissements américains, notamment, restent épargnés, Barack Obama privilégiant le renforcement des fonds propres des banques les plus exposées aux risques.

Vers la raréfaction des prêts ?

L'option américaine semble pertinente si l'on se réfère à un rapport alarmiste de la Banque d'Angleterre. Dans son étude semestrielle sur le secteur financier, l'institut d'émission souligne que les grandes banques mondiales, en particulier européennes, ont 5 000 milliards de dollars de dette qui doivent être remboursés ou refinancés dans les trois années à venir. Si le problème est le plus aigu pour les banques britanniques, celles de France, d'Allemagne et d'Italie sont également

très exposées, selon ce document. Ce qui pourrait se traduire par une restriction sur les prêts aux entreprises et aux consommateurs, limitant d'autant la reprise économique. Un souci que le G20 formule autrement dans son communiqué : « Nous devons laisser agir jusqu'au bout nos plans de relance budgétaire pour consolider la reprise », jugée encore « fragile et inégale ». Trop de rigueur budgétaire compromettrait cette hypothétique reprise. L'exercice est donc difficile pour les pays développés, principalement européens, qui, préservant un objectif de croissance, se sont engagés à réduire leurs déficits et à stabiliser leur dette sur PIB. La France prévoit de ramener son déficit, de 8 % aujourd'hui à 3 % en 2013 - pour autant qu'il n'y ait pas de nouveau coup de tabac d'ici-là. Ce qui semble relever de la gageure, car entre-temps aura eu lieu la campagne pour l'élection présidentielle avec son lot habituel de démagogie et d'engagements dispendieux.

Cap au Sud

Ce genre de préoccupation n'effleure guère, ou bien alors par ricochet commercial, les pays émergents qui, eux, ont traversé la crise sans dommage majeur pour leur économie en général et leurs banques en particulier. Un rapport de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) assure que ladite crise a eu pour effet de « déplacer le centre de gravité économique de la planète vers l'Est et le Sud ». Ce « nouvel ordre économique mondial » en gestation s'accompagne d'une multiplication des échanges Sud-Sud qui pourraient, au cours des prochaines années, « former l'un des principaux moteurs de la croissance ». Un phénomène qui s'accompagne d'un accroissement des activités de recherche et développement dans des pays comme la Chine et l'Inde, qui ne sacrifient donc pas tout au capitalisme financier. Mais, souligne l'OCDE, « dans bien des cas, la croissance a pour corollaire une creusement des inégalités ». Ce n'est pas là une révélation bouleversante, simplement la confirmation que les sociétés postmodernes échappent à l'uniformisation. Ce n'est pas très démocratique tout ça ! ■

Guy C. Menuisier

L'exception allemande

Selon l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden, les exportations allemandes ont bondi en mai. L'Allemagne a exporté pour 77,5 milliards d'euros de biens et services, en hausse de 9,2 % sur un mois, de 28,8 % sur un an. La demande en produits allemands provient essentiellement des pays dits émergents. Les exportations hors de la zone européenne ont progressé de 40 % sur un an, en



partie grâce à la baisse de l'euro. L'Allemagne renforce ainsi sa position de première économie européenne. Quant au "couple franco-allemand", il apparaît décidément bien mal assorti, à l'instar des personnages d'Albert Dubout. ■ G.C.M.

La TVA s'envole

Les pays européens n'échappent pas à une hausse de la TVA, si l'on en croit un proche de l'Élysée, en l'occurrence Alain Minc (*France Info*, 30/06/2010). C'est en tout cas la voie choisie ce mois-ci par l'Espagne et la Roumanie. En France, alors que la « rigueur » commence à s'installer dans le vocabulaire politique, l'idée fait son chemin. Quoique impopulaire, la mesure serait « une solution de



facilité » selon l'ancien ministre Alain Madelin. Ce serait « faire l'économie du courage et de l'intelligence », a-t-il dénoncé au micro de *BFM*. Il s'agirait effectivement d'un palliatif retardant l'engagement de réformes structurelles indispensables. ■ G.D.

JACKPOT

Edwy Plenel serait-il en passe de gagner son pari ? Le nombre d'abonnés à *Mediapart* - le site Internet créé après son départ du *Monde* - serait passé de 25 000 à 30 000 à la faveur de l'affaire Woerth-Bettencourt.

FRANCE TV

Saisi par M6 et TF1, le tribunal de l'UE a jugé compatible avec le droit communautaire l'octroi par l'État d'une aide de 150 millions d'euros au bénéfice de France Télévisions. Une somme censée compenser la perte de revenus publicitaires affectant les multiples chaînes du "service public". L'incertitude demeure quant au mécanisme de financement pour 2010 et au-delà, la Commission européenne n'ayant pas encore fixé sa position.

DIVERSITÉ

Quinze nouveaux médias audiovisuels ont signé, le 7 juillet, la "charte de la diversité" en vigueur depuis six ans. Ce faisant, Direct 8, Europe 1, Gulli, M6, NRJ et RTL (entre autres) se sont engagés à promouvoir la diversité ethnique dans leurs effectifs et leurs programmes. Ils imitent notamment Canal Plus, France Télévisions, Radio France et TF1.

AF EN LIGNE

L'Action Française 2000 met en ligne ses anciens numéros. Cinq ans d'archives sont accessibles en PDF à cette adresse : <http://www.actionfrancaise.net/af2000>

L'ACTION FRANÇAISE

10 rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris
Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63
www.actionfrancaise.net
redaction@actionfrancaise.net
secretariat@actionfrancaise.net
abonnements@actionfrancaise.net
ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujo (†)
Directeur de la publication : M.G. Pujo
Rédacteur en chef : Michel Fromentoux
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost

Politique française :
Guillaume Chatizel, Jean-Philippe Chauvin, Antoine Goursky, Stéphane Piolenc, Marc Savina

Société :
Stéphane Blanchonnet, Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux

Europe :
Charles-Henri Brignac, Grégoire Dubost, Guy C. Menuisier

Monde :
Philippe Maine, Pascal Nari

Histoire :
Michel Fromentoux, Yves Lenormand, René Pillorget, Frédéric Winkler

Culture :
Anne Bernet, Monique Beaumont, Charles-Henri Brignac, Alain Waelkens

Chroniques :
Jean-Baptiste Morvan

Combat des idées :
Gérard Baudin, Stéphane Blanchonnet

Abonnements, publicité, promotion :
Monique Lainé

■ NICOLAS SARKOZY

Le mythe de la République irréprochable

Le président de la République aura-t-il corrigé son image à la faveur de son intervention télévisée ? De toute façon, il ne sera jamais qu'un politicien de passage, sans aucun enracinement dans l'imaginaire national ; il figure au milieu des parangons de vertu couvrant souvent des marchandages peu avouables.

Nicolas Sarkozy est un homme qui se noie, avec moins de 30 % d'opinions favorables. Il est un peu remonté à la surface, avec une certaine dextérité, ce lundi 12 juillet sur France 2, avec l'aide de David Pujadas qui lui posait des questions sur mesure. Peut-être aura-t-il convaincu certains de sa sincérité. De la justesse de ses propos, c'est moins sûr. La confiance des Français ne se reconquiert pas avec de simples astuces oratoires ; « *le verbe présidentiel n'opère plus* », disait Bruno Gollnisch, vice-président du Front national, dès lundi soir. Surtout quand on est un politicien de passage sans aucun enracinement dans l'imaginaire national.



Monsieur propre

Le président a d'abord annoncé qu'Éric Woerth, ministre du Travail, ancien ministre du Budget, était « *lavé de tout soupçon* », l'inspection générale des Finances n'ayant pas trouvé la moindre trace d'une intervention dans le dossier fiscal de la milliardaire Liliane Bettencourt. Nous voulons bien le croire, bien que dans cette affaire Bettencourt, devenue l'affaire Woerth, nous ne comprenions rien comme l'immense majorité des Français. Sur le chapitre de la propreté, M. Sarkozy est revenu plusieurs fois, se vantant d'avoir enfin rendu la République « *irréprochable* ». Il est le premier des présidents à avoir ouvert l'accès de l'Élysée aux enquêtes de la cour de Comptes ; il a amené à démissionner deux ministres (Christian Blanc et Alain Joyandet) qui menaient un train de vie trop clinquant ; il a poussé M. Woerth à se démettre de ses fonctions de trésorier de l'UMP pour éviter toute promiscuité entre argent et politique ; il va demander que l'on modifie la loi pour éviter tout conflit d'intérêts. Cet affichage vertueux lui permet sans la citer de contrer Sé-

golène Royal quand elle dit que « *la France est un pays corrompu* ». Quant à lui, il déclare se méfier « *autant de gens qui idolâtrèrent l'argent que de ceux qui le détestent* ». Propos qui surprennent dans la bouche du président *bling-bling*... Que des hommes politiques honnêtes s'engagent dans la République, c'est tout à fait possible. Mais, entre la démocratie et l'argent, le rapport est toujours trouble, car il faut de l'argent pour parvenir à se créer de toutes pièces un semblant de légitimité et l'on ne peut en recevoir que de ceux qui en ont à donner, rarement sans contre-partie... On a vite franchi le pas. Les parangons de vertu couvrent souvent des marchandages peu avouables. Maurras écrivait : « *Si la république réclame beaucoup de vertu de la part des républicains, cela tient à ce qu'elle est un gouvernement faible et grossier, que ses vertus intrinsèques sont médiocres et que sa pauvreté naturelle ne saurait être compensée que par la bonté des individus, à condition pourtant qu'ils soient déjà eux-mêmes bons, et aussi que cette bonté puisse se déployer utilement, ce qui n'a pas lieu dans certaines républiques*

où toute bonté catholique est proscrite nominativement. » (*Le Dilemme de Marc Sangnier*) Quelle idée de la bonté de l'homme diffusent, en effet, aujourd'hui les laïcistes qui nous gouvernent ?

Retraite et familles

Selon le président, ces « *calomnies* » qui ont fait perdre trois semaines à la France visaient seulement à déconsidérer le personnel politique de la majorité au moment où va se mettre en place la réforme de retraites que, justement, M. Woerth a présentée devant le conseil des ministres ce mercredi 13 juillet. Il faut reconnaître un certain mérite à M. Sarkozy d'avoir entrepris cette réforme sans cesse différée par la gauche par démagogie (toujours travailler moins...) et par la prétendue droite qui ne voulait pas se faire mal voir de la gauche. Or on ne pouvait plus attendre, sinon courir le risque de ne plus pouvoir payer. Porter l'âge de départ à la retraite à soixante-deux ans au lieu de soixante est assurément une sage mesure à l'heure où l'on vit de plus en plus longtemps. Les partisans des soixante ans sont de

moins en moins crédibles et leurs "manifs" ne servent qu'à tenir mobilisées les troupes de certains syndicats qui ne seraient plus rien s'ils n'étaient pas contre. Il n'en reste pas moins qu'on racle les fonds de tiroirs. M. Sarkozy, ne souhaitant pas heurter la mentalité individualiste régnante, n'a même pas songé à fonder une politique des retraites sur un renouveau de la politique familiale. Or la France est en train de s'étioiler par manque de familles nombreuses. A-t-on seulement songé, parmi les 220 000 enfants tués chaque année avant même leur naissance, au nombre de ceux qui aujourd'hui paieraient les retraites de la génération précédente, égoïste, qui n'a pas voulu les laisser vivre ? Au contraire, on se prépare à réaliser des économies sur le dos des familles (voir page 4)... Notons que si certaines économies annoncées se justifient (réductions du nombre de fonctionnaires, réduction des voitures de fonction...), on a un peu tendance à privilégier les économies spectaculaires qui rapporteront quatre sous, comme celle dont le président n'a même pas parlé lundi soir qui donnera au monde, un jour de fête nationale, l'image

d'une France de pingres et de buveurs d'eau. Alors que l'on économiserait des fortunes en supprimant le remboursement par la Sécurité sociale des avortements... Le point sur lequel M. Sarkozy était le plus attendu était la sécurité car il a trop déçu par ses effets d'annonce souvent sans suite. Il en a rajouté, de fermes et d'énergiques : un texte mettant en cause la responsabilité des parents de jeunes mineurs traînant dans les rues à une heure du matin et caillassant des bus, des mesures sur la sécurité dans les collèges et les lycées...

Insécurité

Mais c'est lutter contre les effets sans remonter aux causes. Tant qu'il n'osera pas cesser la politique d'immigration française qui est la première cause de cette insécurité, on n'en sortira pas et les banlieues resteront des coupes-gorge. Il faut aussi renforcer les moyens policiers, judiciaires et pénitentiaires qui permettront aux honnêtes gens - des immigrés eux-mêmes le demandent - de vivre en paix. Sur ce point-là, M. Sarkozy a parlé une fois de plus pour ne rien dire. Nos banlieues aujourd'hui sont dans l'état où le roi Louis VI le Gros trouva la France à son avènement. Il prit les grands moyens et l'on put quelques années plus tard aller de Paris à Orléans sans risque. Aujourd'hui on tremble de peur dans le RER. Mais Louis VI était roi, donc justicier né ; il ne savait pas ce qu'était le karcher, il ne se contentait pas de discours, mais le premier fondateur de la légitimité de sa lignée étant d'assurer le droit d'aller et venir ; il ne s'embarrassait pas d'idéologies. M. Sarkozy a fait remarquer qu'il n'a pas la vie facile : crise financière, crise économique, crise agricole, le tout en deux ans. À quoi s'ajoutent les manifestations, mais cela n'a jamais été facile de gouverner la France. Sous nos rois aussi, les Français étaient insupportables, mais justement ils reconnaissaient dans le roi l'incarnation de leur unité et de leur pérennité. Ils ne lui mesuraient pas leur confiance comme ils le font avec ce président à tout faire incapable de hauteur. Tant pis pour lui ! Changeons de régime. ■

Michel Fromentoux

■ NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'AF

Des échéances difficiles

Cette période d'été s'annonce difficile. En effet, deux de nos principaux fournisseurs viennent de réduire très sensiblement les délais de règlement qu'ils nous avaient accordés. Ils nous menacent même de ne pas tirer le journal s'ils n'obtiennent pas satisfaction. Il nous faut disposer avant la fin juillet de 5 000 euros supplémentaires par rapport aux prévisions initiales. Pour ne permettre de passer ce cap, nous sollicitons votre générosité ; elle nous est indispensable. Nous demandons également aux abonnés

de penser à régler leur abonnement sans attendre une relance de notre part. La poursuite du journal dépend de vous, amis lecteurs. Merci d'avance pour l'aide que vous pourrez nous apporter.

Marielle Pujo

✓ Merci d'établir vos chèques à l'ordre de M^{me} Geneviève Castelluccio et de les lui envoyer à cette adresse : L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

Liste n° 8

Virements réguliers : Jean-Michel de Love, 7,62 ; M^{me} Yvonne Peyrerol, 15,24 ; M^{lle} Annie Paul, 15,24 ; Robert Thomas (trois mois), 45,72 ; Raymond Sultra, 17,78 ; M^{me} Marie-Christiane Leclercq-Bourin, 28 ; Jean-Pierre Lamy, 30 ; Henri Morfin, 32 ;

M^{me} Eliette Lopez, 5 ; Jean-Pierre Lopez, 5 ; M^{me} Patricia le Groignec, 50 ; Jacques Lamonerie,



200 ; Docteur Serge Santerre, 100 ; anonyme, 100 ; Claude Tagiasco, 100 ; Claude Lepage, 150 ; Fernand Estève, 200.

Total de cette liste : 1 101,60 €
Listes précédentes : 5.981,98 €

Total : 7 083,58 €

SCANDALES

Un régime sans vertu

L'UMP a-telle bénéficié du financement occulte de la femme la plus riche de France ? Hantés par ce soupçon, certains craignent la transformation de la république en oligarchie... Ils en découvrent en fait la vraie nature.

L'affaire Woerth-Bettencourt inspire ces commentaires à nos amis de l'Union pour la France : « Ces hauts responsables de l'État sont-ils simplement "amis" de M^{me} Bettencourt [ou bien] ont-ils pendant des années, touché un "chèque" devenant ainsi les obligés de la femme la plus riche de France ? Si nous en sommes là, [...] les plus riches peuvent tout acheter. [...] L'élu n'est plus celui du peuple mais celui des privilégiés et défend essentiellement les intérêts de ces derniers. [...] Les Français ne feront pas confiance longtemps à ces gens-là. Nous nous retrouverons alors à la merci de n'importe quelle vague populiste de protestations. »

La foi en la bonté naturelle de l'homme

L'affaire d'État qui se développe depuis trois semaines montre, plus qu'une dégénérescence du système républicain, sa nature profonde. Ces souverainistes, qui croient encore en la bonté du régime électif, démocratique, feraient bien de prendre garde à cette nouvelle preuve de sa nuisance. Ils dénoncent un « système oligarchique », qui aurait dérivé du vice de quelques politiciens isolés. Comment croire, avec Rousseau, en la bonté naturelle de l'homme ! Le même régime ploutocratique, ou plutôt démo-ploutocratique, qui a ruiné en un demi-siècle l'économie française, prétend imposer aux Français de se serrer la ceinture, sans renoncer au moindre de ses privilèges, car les prétendues économies (seulement vingt conseillers par ministre) ne sauraient abuser personne. L'appel aux « repères » lancé par l'UPF, pour remédier à la crise de confiance dans la République, est particulièrement intéressant, surtout en démocratie. Parle-t-on de



"valeurs morales" ? Mais alors la République devrait reconnaître une loi transcendant celle du suffrage universel, celle que Chirac, naguère, refusait absolument, en bon républicain maçonnisant. Or en démocratie, seule la loi de la majorité est sacrée ; toute autre norme propre à un groupe de citoyens (catholiques, notamment) n'a aucune autorité.

Quelles institutions ?

Au surplus, où se transmettraient de telles valeurs ? Dans la famille, à l'école, dans les grandes institutions sociales (par exemple, l'Administration, l'Armée, les entreprises). Si les III^e et IV^e Républiques ont pu longtemps bénéficier d'un terreau rural, sain, et du maintien de certaines hiérarchies sociales (Église, noblesse, Université, monde ouvrier et artisan), depuis 1968, la société est « dissociée et décérébrée » comme le disait déjà Barrès. Dans

une société largement urbanisée (ou "rurbanisée"), les solidarités traditionnelles ne jouent plus à plein. Dès lors, comment instituer une norme morale ? Il faudrait l'exemple venu d'en haut. Le 6 février 1934, les patriotes voulaient aussi « que la France vive dans l'honneur et la propriété ». Hélas, sans doctrine politique positive, ces bonnes intentions sont loin de suffire. Nous disons souvent à l'AF que « le poisson pourrit par la tête » : c'est donc à la tête que des politiques conséquents devraient s'attaquer. Il faut arracher l'État au parti républicain qui le dirige exclusivement depuis cent quarante ans et le confier à un magistrat désintéressé et incontestable par position. Sortir de la pseudo-légitimité démocratique, c'est rentrer dans la vraie légitimité historique et politique de ceux qui ont fait de la France ce qu'elle est : un État équilibré, tant par sa position géopolitique que par le tem-

pérament de ses citoyens. Le monde, comme les Français, ont besoin d'un roi de France. Nous nous réjouissons de voir nos amis souverainistes ouvrir les yeux sur la nature de l'élection, où le politicien aspirant à être élu est à vendre au plus offrant. Dans quelle Thébaïde vivaient-ils pour ne pas s'en être aperçus plus tôt ? Qu'ils nous disent, de mémoire de Français, quand donc les élections ont été "libres et non faussées" par le jeu de puissances d'argent ! Rappelez-vous, par exemple, le "gaullisme d'affaires" auquel nous devons les villes nouvelles" et leur cortège de problèmes ethniques, économiques, sociaux, culturels, religieux... Sans même évoquer le souvenir faisant de la "miterrandie" de sinistre mémoire. Cela dit, les Français, parce qu'ils sont une nation très anciennement constituée, en ont vu d'autres ; croire qu'ils vont s'émouvoir de ce scandale (un de plus) serait illusoire. Il s'agit au contraire de savoir si les élites demeurées françaises vont accepter plus longtemps d'être menées à l'abattoir mondialiste par ceux-là même qui les rançonnent par l'impôt et les stérilisent.

Le salut public

Malgré des analyses qui rejoignent notre critique de la démocratie, les souverainistes cités ici marquent une peur irrationnelle du "populisme" et, sans doute, du nationalisme. Or, le nationalisme de l'Action française est un nationalisme réglé, limité à son objet, - la restauration de la grandeur française - qui se borne à démontrer que le roi est la solution la plus logique et historique aux différents problèmes de la société française. La monarchie n'est pas la panacée, mais elle est une magistrature politique de salut public, rien de plus, rien de moins. Il ne faut donc pas craindre le nationalisme, mais en être. Une telle réaction, naturelle à un peuple qui ne veut pas mourir, ne saurait manquer d'aboutir quelque jour. Pour les patriotes, tout le problème est là : ou vouloir vivre avec le roi, ou refuser le roi et garder le régime et ses tares constitutives. ■

Jacques Aubain-Blanc

Une astuce homoparentale

La Cour de cassation a estimé jeudi 8 juillet que l'adoption d'un enfant par un couple homosexuel ne contrevenait pas à l'ordre public international, et a donc ordonné en France l'exécution d'une décision américaine allant dans ce sens. Les juges ont outrepassé leur rôle qui est de défendre le droit national et non de soutenir les astuces perverses par lesquelles on cherche à le contourner. Même la Cour européenne des droits de l'homme a reconnu qu'il faut laisser aux États le soin de légiférer en matière de mariage homosexuel. Le Parti chrétien-démocrate de Christine Boutin crie au scandale : « Si demain un polygame vient nous dire que dans certains pays cette pratique est autorisée, s'alignera-t-on aussi ? » Et de dénoncer « cette confiscation de la loi par des juges, capitulation sans précédent du droit français ». Le Mouvement pour la France, par la voix de Véronique Besse, s'indigne de cet arrêt extrêmement grave pour les enfants (« car c'est un coup porté à leur intérêt et à leur équilibre pour satisfaire les revendications d'un lobby ultra minoritaire »). Extrêmement grave aussi pour l'indépendance de la France (« car une décision de justice américaine n'a pas à s'imposer à la justice française et encore moins à la législation de notre pays »). Marine Le Pen juge l'arrêt « aussi scandaleux qu'injustifiable », et ajoute que les juges en se montrant « exécutés zélés d'une décision de justice étrangère, bafouent le principe même de supériorité du droit français applicable dans ce genre d'affaires ». C'est le bon sens. Ceux qui veulent vivre hors des lois de la nature et des mœurs françaises n'ont aucun "droit" à prétendre que cela se pratique ailleurs. □ M.F.

Des économies sur les familles



Nous voulons bien croire que nous sommes en période, comme dit la Bible, de « vaches maigres ». Mais il faut savoir économiser avec sagesse. Cela n'est pas le propre du gouvernement sarkozyste qui, une fois de plus, parle de réduire les moyens des familles. Ainsi envisage-t-il d'interdire le cumul entre la demi-part fiscale pour un

enfant étudiant à charge et le bénéfice de l'aide au logement pour ce dernier. Il ose justifier cette mesure au nom de la lutte contre les « niches fiscales ».

Individualisme

On voudrait que, déjà privées d'allocations familiales, les familles d'enfants étudiants renoncent au quotient familial au motif que le départ d'un enfant du foyer familial signifie qu'il n'est plus à la charge de ses parents. Or c'est faux la plupart de temps : l'étudiant a le plus souvent encore besoin de ses parents qui doivent payer à la fois son nouveau logement et ses frais de scolarité (parfois très élevés). Si en plus ils perdent cette demi-part fiscale, leur niveau de vie sera sérieusement

écorné. L'Union des familles d'Europe, citée par le blog de *Liberté politique*, prend l'exemple d'une famille qui, en un an, « a perdu 426 euros d'allocations familiales par mois, notre législation, vieille de soixante-cinq ans, considérant que leur aîné n'est plus à charge ». Elle ajoute que « si le fisc s'en mêle, il leur faudra payer 1 334 euros d'impôt au lieu de 747 euros, pour un niveau de vie qui a baissé de 20 % ! » Quand donc rompra-t-on avec la mentalité individualiste et égoïste qui voit dans l'aide aux familles un cadeau soumis aux fluctuations budgétaires alors qu'elles sont un investissement dans l'avenir ? Mais qui pense au long terme dans le régime actuel ? ■

Michel Fromentoux

Laïcité égratignée



Le Premier ministre a présidé, jeudi 8 juillet, la septième réunion de l'instance de dialogue entre le gouvernement et l'Église catholique. Évêques, ministres et ambassadeurs ont abordé les points suivants : cadre juridique des laïcs en mission ecclésiale, aumôneries hospitalières, accord de reconnaissance sur les diplômes signé

entre la France et le Saint-Siège, contractualisation avec les établissements de l'enseignement supérieur catholique. Des échanges ont également eu lieu sur l'adaptation des rythmes scolaires, les lois de bioéthique, la politique d'immigration et d'asile, la défense des droits de l'homme et des minorités religieuses, en particulier des chrétiens d'Orient. Un autre "accroc à la laïcité" sera commis lundi prochain, 19 juillet, où l'Union européenne rassemble les responsables religieux « pour débattre des moyens de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale ». Sont attendus à Bruxelles, entre autres personnalités, les Français Dalil Boubakeur, recteur de la grande mosquée de Paris, et Gilles Bernheim, grand rabbin de France. ■

■ DROIT

Du pouvoir des juges

Le mois dernier, la Cour de Justice de l'Union européenne a rendu son premier avis sur la "question prioritaire de constitutionnalité" – une nouveauté du droit français qui s'apparente à une révolution.

La question prioritaire de constitutionnalité (QPC), introduite par la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008, permet aux citoyens confrontés à la justice de remettre en cause, devant le juge, la conformité d'une loi à la Constitution française. Historiquement, le "contrôle de constitutionnalité des lois" n'était pas admis en France. La Cour de cassation, comme le Conseil d'État ¹, ne souhaitait pas s'opposer à la « *volonté nationale* » exprimée par le biais des parlementaires : c'est ce que l'on nomme « *l'écran législatif* ».

Une procédure inédite

La Constitution dispose désormais que « *lorsque [...] il est soutenu qu'une disposition législative porte atteinte aux droits et libertés que la Constitution garantit, le Conseil constitutionnel peut être saisi de cette question sur renvoi du Conseil d'État ou de la Cour de cassation* ». Excepté devant la Cour d'assises, un justiciable, qui estimerait une disposition législative lui étant opposée contraire aux droits protégés par la Constitution, pourrait soulever un tel moyen d'inconstitutionnalité. Le juge aurait alors la possibilité, par une décision motivée, de transmettre l'affaire au Conseil d'État ou à la Cour de cassation - à la condition que la loi n'ait pas déjà été déclarée conforme à la Constitution par le Conseil constitutionnel et que le moyen ne soit pas dépourvu de caractère sérieux - ou de rejeter le moyen. Si ce dernier leur est transmis, le Conseil d'État ou la Cour de cassation ont trois mois pour se prononcer : ils peuvent soit rejeter le moyen, soit renvoyer la question devant le Conseil constitutionnel, qui dispose à son tour de trois mois pour statuer. Si la loi est déclarée non conforme à la Constitution, elle est abrogée pour



Le Conseil constitutionnel peut désormais abroger les lois.

l'avenir : l'effet du contrôle s'applique donc à tous, c'est un effet *erga omnes*.

Modèle américain

Cette réforme rapproche le droit français du modèle américain, où tout justiciable peut, devant n'importe quel juge, exciper de l'inconstitutionnalité d'une disposition, qu'il s'agisse d'une loi fédérale ou d'une loi d'État, d'un règlement de l'administration fédérale comme du gouvernement de l'État. Et c'est le juge saisi (et non la seule Cour suprême) qui se prononce, écartant simplement la disposition non conforme pour ne pas l'appliquer à l'affaire traitée : c'est l'effet *inter partes*. Le système français n'est pas encore au niveau du système américain, beaucoup plus lourd, contraignant, à la merci du bon vouloir des juges. Il est aussi beaucoup plus redoutable quant à ses effets, la loi déclarée non conforme étant abrogée. L'on peut se réjouir de cette réforme car, aux États-Unis, ce système protège les libertés ci-

viles contre les empiètements de l'administration. La monarchie d'Ancien Régime était très respectueuse, certes avec de hauts et des bas, des droits des Français ; elle était en effet soumise à la coutume, qui précédait l'institution comme une forme de constitution qui s'imposait à elle. Et la royauté n'a jamais autant trahi ses principes que lorsqu'elle combattit l'autonomie des communautés, des corporations... La République, représentant la Nation, pouvait tout faire en son nom. La loi, pareille à un coupe-ret de guillotine, justifia les pires exactions contre la propriété ou l'indépendance des familles. La création du Conseil constitutionnel et du contrôle de constitutionnalité avec la V^e République ont mis un terme au légicentrisme tyrannique. La QPC ouvre la voie pour achever cette construction protectrice, mais non sans soulever d'autres problèmes.

Une "fausse question" a été posée, celle du rapport avec la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE). Celle-ci s'étant inquiétée

car la décision du Conseil constitutionnel ne serait susceptible d'aucun recours. Le juge français continuerait-il à la consulter ? Le Conseil constitutionnel est venu la rassurer. Mais cette polémique relevait d'un débat entre juges se "partageant" la souveraineté. La vraie question est infiniment plus politique. On sait que le droit français est contrôlé par la CJUE mais aussi par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) sur le fondement de textes aux principes dont les contours restent imprécis et surtout "évolutifs". Depuis 1971 et sa célèbre décision "Liberté d'association", le Conseil constitutionnel a étendu le "bloc de constitutionnalité" - qui se résu-mait auparavant au texte de 1958 - à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, au préambule de la Constitution de 1946, aux principes fondamentaux reconnus par les lois de la République ². À tout cela, est venue s'ajouter la Charte de l'environnement en 2005.

Des chaînes d'acier jurisprudentiel

Entre tous ces textes, ces contrôles de juges, que reste-t-il de la politique ? Le futur s'annonce très incertain : immigration, insécurité, identité, délocalisations, crise financière, crise économique, pauvreté... Autant de sujets face auxquels des principes purement libéraux ne peuvent apporter de réponse. Or, ces principes enserrent l'État telles des chaînes d'acier jurisprudentiel. Souvenons-nous qu'aux États-Unis, avec une constitution de seulement sept articles et vingt-sept amendements, la Cour suprême a parfois totalement bloqué l'action du gouvernement. Alors, en anéantissant le pouvoir politique républicain pour lui substituer progressivement le gouvernement des juges, n'est-on pas en train de substituer un tyran par un autre ? L'avenir nous le dira, mais la CEDH, qui entend imposer le mariage homosexuel et l'adoption par les couples de même sexe et interdire la fessée, nous donne un funeste et inquiétant présage. ■

Stéphane Piolenc

¹ Arrêt de Section contentieuse du Cons. d'État du 6 nov. 1936, *Arrighi*.

² Principes jurisprudentiels dégagés par le Conseil constitutionnel.

» DRAPEAUX

L'accord de Nouméa, remontant à 1998, prévoit, à terme, l'organisation d'un référendum d'"autodétermination" en Nouvelle-Calédonie. Réuni le 24 juin par le Premier ministre, le huitième comité des signataires a recommandé que le drapeau tricolore et celui du FLNKS (Front de libération nationale kanak et socialiste) puissent flotter côte à côte lors des Jeux du Pacifique qui se tiendront sur l'archipel l'année prochaine.

» AUTONOMIE

La première loi adoptée par une collectivité locale a été publiée au *Journal officiel* du 30 juin, apprend-on sur le site *Secteur public* (07/07/2010). En application de la loi constitutionnelle du 28 mars 2003, le conseil régional de Guadeloupe a pu créer un établissement public de formation professionnelle doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, placé sous sa tutelle. La Guyane et la Martinique disposent également de ce pouvoir normatif, auquel sont soustraits la nationalité, les droits civiques, les garanties des libertés publiques, l'état et la capacité des personnes, l'organisation de la justice, le droit pénal, la procédure pénale, la politique étrangère, la défense, la sécurité et l'ordre publics, la monnaie, le crédit et les changes, ainsi que le droit électoral.

» ORPAILLAGE

Un militaire a disparu en Guyane, dans la rivière Tampoek, le jeudi 8 juillet. Il participait à la mise en place d'un point de contrôle fluvial lorsque une embarcation rapide, forçant le passage, a percuté sa pirogue. Cette opération s'inscrivait dans la mission Harpie, où les forces armées en Guyane (FAG) sont engagées en soutien des forces de gendarmerie et de police, afin de lutter contre l'orpillage clandestin. Une activité qui engendre un climat d'insécurité, une dégradation écologique importante et un faisceau d'activités criminelles (trafic de drogues, prostitution, immigration clandestine), selon les explications de l'état-major des armées. Un millier d'hommes sont ainsi mobilisés, dont 450 sont déployés en permanence, sur les réseaux fluviaux pour neutraliser les flux logistiques des orpailleurs, ou bien en forêt pour démanteler les sites d'exploitation d'or illégaux. Depuis 2008 auraient été saisis ou détruits 263 pirogues, près de 90 kg de mercure (un produit utilisé pour agglomérer les petites particules d'or), 209 armes à feu, 159 groupes électrogènes, 152 quads...

Vers les étoiles

Le Commandement interarmées de l'espace (CIE) a été créé le 1^{er} juillet, conformément aux orientations fixées en 2008 par le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale. Il compte vingt-cinq militaires - un effectif doublé par rapport aux structures de l'état-major des armées dédiées jusqu'alors au domaine spatial. Ce commandement stratégique devra coordonner des capacités et des acteurs en nombre croissant ; il sera l'interlocuteur privilégié des armées étrangères partenaires, de l'UE et de l'OTAN pour les questions spatiales militaires. Le contrôle opérationnel des moyens existants reste toutefois à la charge des organismes qui en étaient déjà responsables : la Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des

systèmes d'information (DIRISI) pour les télécommunications ; la Direction du renseignement militaire (DRM) pour l'observation ; le Commandement de défense aérienne et des opérations aériennes (CDAOA) pour la surveillance de l'espace.

Coopération franco-indienne pour l'observation par satellite

Le spatial civil n'est pas en reste : l'Assemblée nationale a été saisie d'un projet de loi autorisant l'approbation d'un accord-cadre censé encourager la coopération entre la France et l'Inde, dans la continuité d'un traité signé en 1977. Via le CNES (Centre national d'études spatiales) et l'ISRO (Indian space research organisation), Paris et New Delhi mènent le développement conjoint de satellites d'observation, grâce auxquels ils se livrent à

une étude approfondie des échanges d'énergie et d'eau dans l'atmosphère tropicale. Ils organisent également le rapprochement de leurs équipes scientifiques afin d'exploiter des données relevées en orbite. Dans le cas des programmes Megha-Tropiques (étude du climat tropical) et SARAL (altimétrie océanographique) lancés cette année, le CNES fournit la charge utile (les instruments d'observation) tandis que l'IRSO livre la plateforme du satellite (propulsion, panneaux solaires, télécommunications) et assure le lancement. Un schéma analogue continuera à prévaloir pour les futures missions ; autrement dit, les contributions procèdent d'apports en nature. Ce faisant, le gouvernement escompte un essor des activités à l'exportation des grands groupes industriels français (EADS Astrium, Thales), voire de PME en charge de la fabrication de sous-systèmes. ■

❑ SOCIÉTÉ

Dignité contre télé-réalité

La "télé-réalité" nous a habitués à verser dans la surenchère. Appâtés par le gain, la plupart des candidats se dépouillent de leur dignité apparemment sans état d'âme. Mais d'autres peuvent s'en trouver profondément blessés.

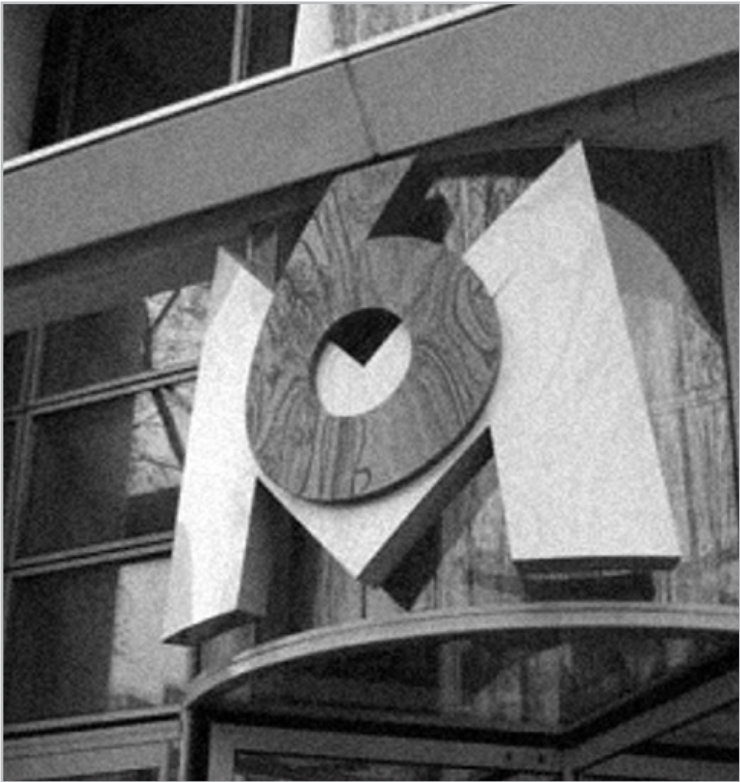
Durant la nuit du 5 au 6 juillet 2010, Jean-Philippe, alias "Jipé", s'est donné la mort, dans la quasi-indifférence générale des médias. Il n'avait que trente-cinq ans. Il était l'un des protagonistes de l'émission de télé-réalité *Trompe-moi si tu peux*, qui devait être diffusée sur M6 à partir du jeudi 8 juillet, mais qui a fait l'objet d'une déprogrammation « *par respect pour la famille du défunt* ».

Dix couples en jeu

Le concept était simple : dix couples, dont un couple "gay" et un couple "lesbien", étaient filmés vingt-quatre heures sur vingt-quatre pendant seize jours, et chaque candidat devait cacher aux autres l'identité de son conjoint, quitte à simuler aux yeux de tous des jeux "amoureux" avec d'autres participants. Le dernier couple à ne pas être démasqué remportait la coquette somme de 39 000 euros.

"Jipé" faisait partie du couple gay. Son compagnon, Hakim, alias "Ange", était un jeune steward de vingt-cinq ans. Avant de se suicider, le malheureux a laissé sur son propre répondeur un terrifiant message : « *Bonjour, Jean-Philippe ne fait plus partie de ce monde. La faute à qui ? La faute à Hakim. Eh bien, je vous souhaite une bonne et longue vie à tous. Au revoir.* »

M6 s'était targuée d'aller bien plus loin que la télé-réalité n'avait jamais été. L'on ne peut que confirmer ! L'émission fut-elle la cause



M6 s'était targuée d'aller bien plus loin que la télé-réalité n'avait jamais été...

de la mort du jeune homme ? Peut-être ne le saura-t-on jamais. Certains prétendent d'ores et déjà le contraire. Au moins ce terrible drame permet-il de rouvrir un débat, peut-être salutaire, sur la télé-réalité et la dignité humaine.

Comme un chien

L'on se souvient de l'émission *Dilemme* diffusée sur la chaîne W9 : une candidate, "Ophélie", avait accepté d'être traitée comme un

chien, se faisant nourrir dans une gamelle et traîner en laisse par un autre candidat, toujours pour gagner de l'argent. L'affaire avait soulevé un tollé et le CSA avait considéré qu'il s'agissait « *d'un traitement avilissant et dégradant* ». Cependant, lorsque avait été interrogée la principale intéressée, cette dernière avait répondu : « *Personne ne m'a forcée. En rentrant dans le jeu, on connaît les règles. La laisse, je n'ai pas trouvé ça dégradant. Mon*

image ? Je n'y ai pas pensé. J'ai envie de vivre aux États-Unis, personne n'ira chercher ces images-là. » À lire cette personne, au pourrait croire que la cupidité est un argument de poids venant balayer toute considération éthique. Mais la dignité humaine n'est pas affaire de consentement, ce qui fait crisser des dents dans une société libérale et matérialiste. Elle s'impose à nous sans que nous n'ayons d'avis à formuler. C'est aussi un principe de droit : en 1995, avec l'arrêt "Morsang-sur-Orge", le Conseil d'État a validé l'interdiction des "lancers de nains", estimant qu'il s'agissait d'une pratique dégradante et contraire au respect de la dignité humaine... alors que les nains étaient volontaires.

Protéger les plus humains d'entre nous

Si la volonté peut s'acheter, par la cupidité, l'orgueil, toutes les bassesses dont est capable la télé-réalité, la dignité, elle, ne s'achète ni ne se vend : elle s'entretient ou elle se blesse. Chez certains candidats, la plaie béante qui traverse leur dignité, pareille à un profond sillon de déshonneur, ne soulève qu'un haussement d'épaule alors qu'ils comptent leurs gains. Chez d'autres, probablement plus humains, cette plaie peut conduire au suicide. Protéger la dignité humaine, cela revient en quelque sorte à protéger les plus humains d'entre nous contre les plus corrompus.

Fait surprenant, dans un pays qui se prépare à interdire le port de la *burqa* et du *niqab*, toujours au nom de la dignité humaine, rien n'est fait pour mettre un terme à ce désastre moral et humain qu'est la télé-réalité. Lorsqu'il s'agit de combattre ce qu'il y a de plus pervers et de plus minable, les démocraties libérales semblent complètement lâches et désarmées. ■

Stéphane Piolenc

Nouveautés nucléaires

Deux nouvelles étapes viennent d'être franchies dans la modernisation de la dissuasion nucléaire française. Le jeudi 1^{er} juillet, le couple Rafale F3-missile ASMP-A, (air-sol moyenne portée améliorée) a été déclaré opérationnel. Long d'environ cinq mètres pour un poids de près de 900 kilos, le missile ASMP-A est doté d'une nouvelle tête nucléaire aéroportée (TNA), la seule dont le fonctionnement a été validé grâce au programme de simulation du Commissariat à l'énergie atomique. L'armée de l'Air attend maintenant que soient remplacés les ravitailleurs C-135FR par les Airbus A330 MRTT promis de longue date. Le samedi 10 juillet, *Le Terrible* a procédé en plongée au "tir d'acceptation" du missile stratégique M-51. « *Après la récente mise en service du missile AMSP-A dans l'armée de l'Air (et dans la Fanu - la force aérienne nucléaire), la prochaine admission en service actif du M-51, lors de la première patrouille océanique du SNLE Le Terrible, sans doute à l'automne, modifie notablement les capacités françaises de dissuasion nucléaire* », commente Jean-Dominique Merchet (*Secret Défense*, 10/07/2010). « *Elle lui donne plus de souplesse et plus d'allonge. D'une dissuasion héritée de la guerre froide, essentiellement tournée vers la Russie soviétique, la France passe à une posture nettement plus "tous azimuts"*. »

Bigéard au bout de la piste



Le général Bigéard ne s'est certes pas illustré parmi les héros des grandes causes nationales, comme le rappelle l'article ci-dessous. Du mois était-il lucide sur l'état actuel de la France, comme en témoignent ces lignes tirées de son dernier livre : « *Adieu ma France... Tu n'es plus celle que j'ai connue, le pays du respect des valeurs, de l'hymne et du drapeau, le pays de la fierté d'être français. Adieu ma France*

des trafics en tous genres, du chômage, de l'islamisme, de la polygamie, du laxisme, de la permissivité, de la famille décomposée... Adieu ma France réduite à l'état d'urgence, ma France déconstruite, en guerre avec elle-même. Je veux, néanmoins, demeurer optimiste et croire en ton sursaut. Mais qui te sauvera ? »

Bonald disait des victoires remportées par Napoléon qu'elles étaient orphelines parce qu'elles ne pouvaient déboucher sur des succès politiques stables. Il semble en aller de même pour la bravoure de Bigéard, gâtée par un aveuglement politique.

Chez Bigéard, on mourrait « *rasé de prêt* » pour une France qui « *croit et qui ose* ». Il en a eu des résultats, ce dieu de la guerre moderne, et, avec lui, toute une génération d'officiers qui avaient pour la France l'ambition de servir une grande nation et de grandes valeurs. Il traversa notre histoire contemporaine sans que jamais ne manque un "politique" prêt à lui accrocher un ruban de

plus sur sa poitrine. Il y avait sur son impressionnante panoplie de décorations la commémorative de l'Algérie. Il y trouva, dans la suite de l'Indochine, la gloire, les honneurs, et la légende, lui, Bruno sur la fréquence, des que ça « *accrochait* » que « *c'était difficile* », qu'il fallait y aller et ce, avec de formidables paras, sur « *une piste sans fin* » où la fin que préparaient les politiques serait tragique.

Les plaies de l'Algérie

On n'entendit pas Bruno sur la fréquence en avril 1961, où les plus brillants de ses compagnons d'armes, se fichant de leurs prochaines étoiles ou de leurs prochaines barrettes, pensaient que « *pour un soldat à qui on peut demander beaucoup, en particulier de mourir, on ne peut pas demander de tricher, de se dédire, de mentir, de se renier, de se parjurer* », comme le déclara le commandant Helie de Saint Marc au haut tribunal militaire qui vit passer l'élite d'une armée dont Bigéard se réclamait.

Dans une Algérie de douze départements français promise aux égorgeurs Bruno n'était pas sur la fréquence pour sauver son formidable commando Cobra, désarmé, livré et massacré dans l'horreur par le FLN. Il n'était pas plus sur la fréquence quand des torrents de sang se déversaient sur Alger et Oran laissant à Katz et à Debrosse le soin de briser tout ce qui pourrait encore se lever pour croire et oser pouvoir s'opposer à l'abandon de ses populations. Bruno n'était pas là lorsque des camions de l'armée française transportèrent dans l'Ouarsenis plusieurs katibas de l'ALN autorisées par nos politiques à mettre à mort le commandant Bazin et ses hommes qui trouveraient eux, dans le maquis, une dernière « *parcelle de gloire* ». On n'entendit pas plus Bruno lorsque l'Algérie d'Évian jeta dans les ports un million de Français et où des officiers livraient à la boucherie tous nos harkis qui avaient cru en la France. C'est nous alors qui avons quitté la fréquence lorsque nous vîmes Bigéard, quelques années plus

tard, dans un congrès d'une FNACA festoyant chaque 19 mars pour fêter la défaite de la France, le parjure de son armée et la liquidation dans l'horreur de nos camarades de combat. Nous n'étions pas de ce monde-là, nous pour qui Bigéard était un dieu que nous rêvions maréchal de France... Nous qui avions quinze ans à la chute de Dien Bien Phu, tellement pressé de faire Saint-Cyr ou Cherchell et tenter de lui ressembler. C'est avec tellement de tristesse que nous avons assisté au fil des années post-62 à un Bigéard « *fabuleux homme de guerre* » qui tombait en torche. C'est un simple lieutenant, para lui aussi, fusillé au fort d'Ivry qui est dans notre âme au panthéon de l'honneur de nos armes et de nos cœurs, n'en déplaise au silence de toutes les godilles aux carrières brillantes. Bigéard est mort un 18 juin, date anniversaire de l'entrée en scène d'un autre acteur de notre histoire contemporaine auteur d'une tragique désillusion. ■

A. Beaumont

■ DÉFENSE

L'armée française à l'agonie

La Défense est entrée « dans un processus de transformation sans précédent », selon le chef d'état-major des armées, pour qui la conduite de la réforme en cours serait « une prouesse ». Allusion à l'ampleur des restrictions budgétaires, source de multiples inquiétudes, comme en témoigne ce "cri d'alarme".

L'armée de Terre tiendra bien-tôt dans le stade de France. Cette mauvaise plaisanterie risque se réaliser plus vite que prévu, mais ce sont toutes les armées (Terre, Air et Royale) réunies qui y seraient concentrées, étant donné la vaste réforme lancée par le ministère de la Défense.

Un vaste plan social

« Cette réforme n'a pas pour but de d'améliorer le soutien, ni en qualité, ni en quantité mais bien de perdre 24 000 hommes, et il vaut mieux "taper" sur le soutien que sur les régiments opérationnels. » Ces mots prononcés par le général Irastorza, chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT), ont le mérite d'être clairs : en français courant, cette réforme est un véritable plan social ! Les enseignements des engagements les plus récents quant au soutien semblent réduits à néant. Il est à la mode de « civilianiser », barbarisme qui force les militaires à abandonner tout ce qui peut être fait par des civils, en plus ou moins bien mais surtout en plus cher. En passant devant des états-majors, voire devant le ministère, boulevard Saint-Germain, vous constaterez que la garde n'est plus assurée par des soldats, mais par des sociétés de gardiennage. Dans cet esprit seront créées des Base de Défense (BDD) censées assurer diverses fonctions de soutien, auxquelles seraient rattachées toutes les entités militaires d'une région, et qui compteraient 60 % de civils. Or les civils sont syndiqués... Des monstres ingérables sont en construction. La volonté idéologique et jacobine de tout centraliser, d'imposer coûte que coûte un modèle unique, et surtout de mener cette réforme à marche forcée, semble concourir à ce qui ressemble déjà à un désastre annoncé.

Le militaire est par nature discipliné et il est toujours le bon élève des réformes de l'État, devançant même parfois les désirs des politiciens. Le bon élève, mais pas le mieux récompensé. Les militaires ont le sentiment d'être mal aimés par les politiques et d'être toujours les victimes expiatoires du sacrosaint budget. MAM était populaire dans les casernes non pour ses qualités de chef de guerre, ni pour ses tenues camouflées affriolantes, mais parce qu'elle avait obtenu que les crédits ne baissent pas. Ce qui en dit long sur les ambitions de nos militaires au service de la France.

Tous les sondages commandités rituellement chaque année pour le 14 juillet par le ministère de la Défense exaltent une armée populaire chère au cœur des Français. Mais l'effet pervers de la professionnalisation chiraquienne est



d'avoir coupé les Français de leurs soldats, et déconnecté l'amour de la patrie du sacrifice suprême. On pense aux citoyens romains décédés demandant aux Barbares de défendre l'Empire à leur place... Quant aux militaires, abrités derrière les vieux murs des casernes, ils n'ont pas toujours vu que le monde changeait et la fin du service militaire les a coupés des jeunes générations.

Sous-prolétariat illettré

Les rares soldats qui s'engagent désormais sont majoritairement issus de l'outre-mer ou de l'immigration, et motivés par la solde et la sécurité de l'emploi. Au moins les Barbares devenaient-ils légionnaires pour s'intégrer à l'Empire, mais ce n'est guère le cas dans l'armée française, où l'islam pullule avec la bénédiction des politiques. Un sous-prolétariat illettré, en mal de reconnaissance mais incommandable, se bouscule dans les centres de recrutement où toute sélection est proscrite. Beaucoup de sous-officiers continuent à faire leur devoir avec une admirable abnégation mais sans plus y croire. Quant aux officiers, ils se sont résignés à ne plus être reconnus comme une élite de la nation. D'autant que la droite du fric et du mondialisme qui triomphe à l'Élysée est en opposition totale avec leurs valeurs traditionnelles. Signe des temps, plus aucun fils de politicien ne fait Saint-Cyr ; une petite école de commerce a toujours plus de prix aux yeux de ceux qui nous gouvernent.

La médiocrité n'épargne pas les élites militaires. Comme une caste fermée, les généraux se cooptent dans le même sésail, où il vaut mieux ne pas faire de vague pour monter les échelons du *cursus honorum* (avec trois points c'est encore mieux...). Une "grande gueule" comme Bigeard, engagé comme simple soldat, ne pourrait plus devenir général. Les généraux sont pour beaucoup accrochés à leurs privilèges (hôtel de commandement, voiture de fonction, réduction SNCF, exemption de la réforme des retraites, etc.) qui certes ne valent pas les cigares de certains, mais demeurent scandaleux pour le reste des militaires qui ont ordre de se serrer la ceinture - enfin, le ceinturon. Pour devenir général il faut avoir montré patte blanche dans les antichambres du pouvoir civil au prix de concessions et de reniements. L'armée de la République, émasculée depuis 1962, ne risque pas d'ébranler le régime... Depuis 1945, le nombre de postes de généraux n'a pas baissé alors que le format de l'armée a bel et bien diminué. Les états-majors français de 2010 ressemblent à ceux de 1940 - un zeste de politiquement correct en plus et un goût d'Ancien Régime en moins...

Les militaires n'ont plus l'impression d'être défendus par leurs chefs. Le blogue du CEMAT est un bel exemple de cette fracture entre une armée d'en-haut et une armée d'en-bas. Conçu pour libérer la parole, il propose des sujets variés allant de l'entraînement opérationnel au soutien des blessés, en passant par le service

des assistantes sociales. Le sujet le plus polémique, qui déchaîna le plus de passions et de violences verbales, reste celui contestant l'interdiction de la veste polaire, décidée par le même CEMAT : plus de cinquante pages de révolte et d'insolence pour un malheureux problème d'habillement, mais qui révèlent le fossé creusé entre les états-majors parisiens (bien au chauds) et les régiments au-delà du périph' (qui se gelaient). Tout un symbole ! Le CEMAT, après des semaines de tergiversations, par une demi-mesure, a dû revenir sur sa décision. Mais la fronde de la veste polaire aura laissé des traces dont le commandement n'a pas su tirer les leçons.

Le chaos règne

La réforme en cours portant sur le soutien, à l'image de la mesquine crise de la veste polaire, apparaît menée en dépit du bon sens, et le navire Défense ne semble plus gouverné. Après deux ans de préparation, ou plutôt deux ans d'inaction préparant cette révolution culturelle, le chaos règne ! Certains colonels n'ont toujours pas de lettres de commandement, et donc aucun pouvoir réel ; la direction des ressources humaines n'a toujours pas muté des personnes présentes physiquement depuis la création des BDD ; des cabinets américains viennent faire des audits et contredire en quelques heures, au nom de la rentabilité, le travail patiemment monté depuis des mois, les inspections donnant dans la foulée des directives inverses ; les ordres et les contre-

ordres sur le seul plan de l'organisation se succèdent et s'annulent parfois en moins de vingt-quatre heures ; les chefs ne savent plus quelle est leur chaîne hiérarchique et les soldats ne se posent plus trop la question ; les systèmes d'informations achetés fort cher à des sociétés civiles pour "optimiser" les demandes logistiques et dématérialiser les liens (en français, déshumaniser) sont imposés alors que les processus ne sont pas au point ; de vieux adjudants-chefs ne savent pas quelle sera leur fonction pour le prochain mois et des commandants d'unité ignorent si leur compagnie ne va pas être "restructurée" (dissoute) dans les six mois... Le mépris pour la Ressource (entendez les hommes) n'a jamais été aussi grand et serait inacceptable dans une entreprise privée. Des guerres de chefs et l'absence de consignes claires paralysent toute réforme et semblent pousser à la porte nombre de cadres - lesquels restent non plus pour la flamme héroïque qui les avait fait endosser le treillis, mais par peur du chômage.

Une armée à l'image de la nation

De tous temps, la France a eu une armée à son image : glorieuse lorsqu'elle cherchait à être fidèle à sa vocation, honteuse quand elle se détournait de sa mission. À l'image de la nation pour qui elle est prête à se sacrifier, la Grande Muette continuera de mourir en silence et les militaires aux yeux bleu horizon laisseront la place, progressivement, à de jeunes énarques aux dents longues. Ce qu'il y a de tragique dans le déclin d'une nation, c'est qu'il semble inévitable alors qu'il peut toujours être enrayé. La pire sottise étant le désespoir en politique, comme le disait le grand Charles. Maurras, pas l'autre ! il faut juste un peu de volonté pour se relever. En attendant une "divine surprise", l'un des pouvoirs régaliens s'enfonce dans le marasme d'une nation sans âme.

Mais rassurez-vous braves gens, dormez en paix ! L'ordre règne à Varsovie et l'armée française aura défilé impeccablement le 14 juillet. Il ne manque pas un bouton de guêtre. Comme en 1870 ! Le spectacle est superbe, donnant l'illusion d'une puissance militaire pour une France qui croit encore avoir une place dans l'histoire. Illusion d'une force armée au service d'un art de vivre français, d'une civilisation florissante ; illusion d'une France impériale qui se voit un destin universel ; illusion du passé sous un vernis de modernité ; illusion des chars et des avions dans le ciel de Paris ; illusion des petits soldats de plomb bien alignés qui défilent sagement devant un pouvoir qui s'assoit là où le roi a été martyrisé ; illusion de ces soldats d'opérette qui émerveillent encore les enfants ; illusion d'une force humaine et virile, d'une technologie moderne ; illusion d'une armée pour un président illusionniste ; illusion d'une armée ; illusion comme en 1939. ■

Guillaume Pâris

■ SEAE

Verhofstadt fustige Paris

En affichant sa préférence pour un service diplomatique placé sous le contrôle des gouvernements, la France s'est attirée de vives critiques au sein du Parlement européen, formulées plus particulièrement par un eurodéputé belge.

Réuni en session plénière, le Parlement européen a entériné le 7 juillet l'accord dessinant les contours du Service européen pour l'Action extérieure (SEAE). À l'approche de l'événement, notre confrère Jean Quatremer, chantre d'une Europe fédérale, avait regretté que « la diplomatie européenne échappe à la Commission et au Parlement » (Coulisses de Bruxelles, 28/06/2010).

Un chantage payant

Pourtant, la fronde des députés n'a pas été sans résultats. Par exemple : le contrôle des instruments financiers extérieurs de l'UE (politiques de développement et de voisinage) restera de la compétence de la Commission ; le personnel du SEAE sera composé d'au moins 60 % de fonctionnaires européens ; son budget opérationnel sera géré par la Commission ; le Parlement recevra de la Commission un document comptable retraçant l'ensemble de ses dépenses "action extérieure" ; avant de prendre leurs fonctions, les représentants spéciaux de l'UE et les chefs de délégation pourront se présenter pour une audition informelle devant la commission des Affaires étrangères du Parlement ; le Haut Représentant pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité (M^{me} Catherine Ashton) consultera les députés sur ses principales options ; certains parlementaires auront accès à des documents confiden-



Guy Verhofstadt, champion du fédéralisme européen

tiels ; une structure sera en charge des "droits de l'homme" au niveau central ainsi que localement, dans les délégations.

Nationaliste français !

Ce sont autant de motifs de satisfaction pour Guy Verhofstadt, le chef de file de la rébellion parlementaire. Dans le collimateur de l'ancien Premier ministre belge, aujourd'hui député au Parlement européen, figurait la France et son secrétaire d'État en charge des Affaires européennes : « Certains nostalgiques de l'Europe du congrès de Vienne, à l'instar de

Pierre Lellouche, auraient voulu que le SEAE devienne le docile serviteur des intérêts nationaux. [...] Malgré leurs manœuvres pitoyables, le SEAE ne sera pas un lobby intergouvernemental [...] avec le Foreign Office et le Quai d'Orsay comme grands ordonnateurs », a-t-il écrit à Jean Quatremer, auquel il reprochait de « relayer sans distance un point de vue si vieille France » (Coulisses de Bruxelles, 01/07/2010). Et de railler « la frustration d'un nationaliste comme Pierre Lellouche » ! Cela dit, les origines de M. Verhofstadt le prédisposaient quelque peu à ses velléi-

tés fédéralistes. Serait-il nationaliste lui aussi ? S'exprimant le 23 juin devant la commission des Affaires étrangères du Sénat, Pierre Lellouche avait annoncé qu'il ne transigerait pas « sur le respect de nos intérêts et de nos lignes rouges [...], qu'il s'agisse [...] de l'objectif d'une présence des agents issus des diplomaties nationales à hauteur au moins d'un tiers des effectifs ou de l'autonomie du Service et du principe d'équidistance, y compris en termes budgétaires ». « La clef de la légitimité de l'action diplomatique, c'est le Conseil européen », autrement dit les chefs d'État ou de gouvernement, avait-il encore martelé devant les journalistes le 28 juin (Euractiv, 29/06/2010).

Diplomatie et bananes

L'inénarrable Verhofstadt s'en est indigné : « Je ne comprends pas comment certains peuvent affirmer que ce sont les États-nations qui doivent être exclusivement compétents en matière de politique étrangère », a-t-il avoué dans l'hémicycle de Strasbourg. « J'ai parfois l'impression que pas mal de collègues qui sont un peu sceptiques concernant ce service vivent encore au XIX^e siècle », a-t-il poursuivi. Selon lui, « ce n'est que là où la méthode communautaire est d'application que nous avons réussi, comme dans le domaine du marché intérieur ». L'opération navale Atalanta, luttant contre la piraterie au large de la Somalie, est pourtant saluée comme un succès, bien qu'elle soit orchestrée, comme il se doit en matière de défense, suivant la stricte méthode intergouvernementale. N'en déplaît à M. Verhofstadt, on ne met pas en œuvre une politique étrangère de la même façon qu'on règlemente la courbure des bananes. ■

Grégoire Dubost

» EUROPÉISME

Les Tories renonceraient-ils à l'euroscepticisme ? Le 1^{er} juillet, le ministre britannique des Affaires étrangères, William Hague, a exposé ses priorités. « Il a précisé que le Royaume-Uni devait renforcer son influence au sein de l'Union européenne », selon le résumé proposé par le site www.robert-schuman.eu (05/07/2010). À cet effet, Albion s'efforcera de placer davantage de ressortissants dans les instances européennes. « Alors que le Royaume-Uni représente 12 % de la population de l'Union européenne, les Britanniques ne représentent que 1,8 % du personnel de la Commission au niveau de base, bien moins que les autres grands États membres », a déploré le chef du Foreign Office.

» REALPOLITIK

Les "ambassadeurs" et autres chefs de mission de l'Union européenne sont appelés à « surveiller la situation des droits fondamentaux des personnes LGBT dans le pays concerné ». Ils sont les destinataires d'un mémo d'une vingtaine de pages censé les aider dans cette tâche, rapporte notre confrère Nicolas Gros-Vehreyde (Bruxelles 2, 09/07/2010). Il leur serait demandé, entre autres, de « proposer et effectuer des démarches et déclarations publiques » en faveur des homosexuels.

» IMMIGRATION

696 000 personnes ont acquis la nationalité d'un État membre de l'Union européenne en 2008, contre 707 000 l'année précédente, selon Eurostat. C'est en France que les octrois de nationalité ont été les plus nombreux (137 000 personnes). Par rapport à la population nationale, les taux de naturalisation les plus élevés ont été enregistrés en Suède (3,3 octrois de nationalité pour 1 000 habitants), au Luxembourg (2,5), ainsi qu'en France, au Portugal et au Royaume-Uni (2,1 chacun). La Pologne se distingue, à l'inverse, par le taux le plus faible. L'émigration semble très ciblée : la France a octroyé 45 % de toutes les nationalités acquises par des Marocains au sein de l'UE, l'Allemagne 49 % de celles acquises par des Turcs, l'Espagne 93 % de celles acquises par des Équatoriens, la France, encore, 88 % de celles acquises par des Algériens, et le Royaume-Uni 44 % de celles acquises par des Irakiens.

POLOGNE

Courte victoire des Libéraux



Bronislaw Komorowski, cinquantehuit ans, candidat libéral, "pro-européen" dans le sens "bruxellois" du terme, vient de gagner, avec un peu moins de 53 % des voix, l'élection présidentielle polonaise. Cet ancien président du Parlement, ancien ministre de la Défense, est incontestablement un honnête homme. Il est issu de la noblesse polonaise (et cousin de

la princesse Mathilde épouse de l'héritier du trône belge). Il est catholique pratiquant, père de famille nombreuse, conservateur en matière de morale sexuelle. Il a un passé anti-communiste et fut mis en prison sous le régime pro-soviétique. Son intégrité est reconnue de tous. Son accession à la tête de l'État polonais met fin à une cohabitation difficile dans ce pays. Un peu comme en France, le chef de l'État polonais a la maîtrise de la diplomatie et des forces armées. Sous le défunt Kaczynski, cela créait des tensions permanentes, et pas seulement protocolaires, entre les deux têtes de l'exécutif, puisque le Premier ministre en exercice, Donald Tusk, est libéral et européen. Les Polonais résistaient souvent contre les exigences de Bruxelles et rechignaient à entrer dans la zone euro. Le président était "contre", le Premier ministre "pour"... L'"harmonie européenne" est ainsi assurée. La Pologne sera plus docile, parlera d'une seule et même voix, celle de la bureaucratie mondiale de Bruxelles et de la Banque centrale européenne.

Mais, car il y a un mais et il est de taille, les choses sont moins simples. Depuis la victoire des libéraux européens aux élections législatives de 2007, à chaque reprise où des difficultés se présentaient, le Premier ministre Tusk, honnête homme aussi convenons-en, invoquait la "cohabitation". Or, dans une Europe en crise, la Pologne est un pays prospère, avec un taux de croissance constant supérieur à 3 %. Il est courant de parler de »boom « polonais dans les milieux boursiers et économiques. Le prétexte disparaît désormais.

Le spectre de la crise et de la "rigueur"

Qu'advierait-il si, par suite, notamment, des pressions de la technocratie bruxelloise, la Pologne qui "ne connaît pas la crise" venait à être touchée à son tour ? Il suffirait d'un tour de vis rigoriste à la mode pour que les choses se détraquent en Pologne. Le tandem Komorowski-Tusk ne pourrait guère résister devant les exigences "réformatrices" de

Bruxelles et du FMI. La victoire libérale pourrait se transformer en cauchemar ! Mais cette victoire saluée par tous les bien-pensants est plutôt étriquée. L'opposition nationale-catholique représentée par le candidat malheureux Jaroslaw Kaczynski, frère du défunt président, créditée de 30 % des voix par les sondages, sort requinquée du scrutin. Elle ne disposait pas des moyens financiers considérables et de l'appui médiatique et diplomatique des libéraux. Elle a néanmoins obtenu plus de 47 % des suffrages ! Les élections régionales sont proches et les législatives, décisives, prévues pour l'année prochaine. L'électorat flottant, déçu, pourrait se retourner, et la Pologne se retrouver dans une situation inverse de celle qu'elle vient de vivre. Le parti Droit et Justice de Kaczynski, n'a pas dit son dernier mot et pourrait se retrouver en position de force. Les européens pourraient déchanter. En Pologne, comme ailleurs, la vie politique n'est jamais simple et pourrait être pleine de surprises. ■ P.N.

QUAI D'ORSAY

Une culture d'influence

Vilipendé par ses prédécesseurs, Bernard Kouchner s'enorgueillit de réformer l'action culturelle extérieure de l'État, dont les lycées français à l'étranger demeurent un formidable instrument.

Deux anciens ministres des Affaires étrangères - « et non des moindres », de l'avis même du principal intéressé - ont invectivé Bernard Kouchner dans les colonnes du Monde du 6 juillet : « Cessez d'affaiblir le Quai d'Orsay », ont-ils lancé à leur successeur. « Nous sommes inquiets des conséquences pour la France d'un affaiblissement sans précédent de ses réseaux diplomatiques et culturels », ont déclaré Alain Juppé et Hubert Védrine. « Nous restons, et resterons, le deuxième réseau du monde derrière les États-Unis, et loin devant les pays émergents cités par les auteurs de cette tribune », a aussitôt répondu l'accusé, qui ne se résout pas « à idéaliser le passé au point de croire qu'on ne peut pas gagner en efficacité ».

L'Institut français

Cette controverse aura gâché la fête pour Bernard Kouchner, qui célébrait l'adoption par la chambre basse, le 5 juillet, du projet de loi relatif à l'action extérieure de l'État. « Il s'agit de l'aboutissement de la plus ambitieuse réforme menée par la France dans le domaine de la diplomatie d'influence depuis des décennies », proclame-t-on fièrement au Quai d'Orsay. La création de l'Institut français en est la mesure phare. « Cet établissement, que devrait présider Xavier Darcos, sera chargé de promouvoir dans le monde notre création artistique, nos industries culturelles, nos idées, notre langue, nos savoirs. Il s'appuiera sur nos cent quarante-trois centres culturels à l'étranger auquel il donnera son nom. Avec lui, la France disposera de la "marque" qui, à l'heure de la mondialisation, faisait défaut à sa diploma-



tie d'influence. » La loi crée deux autres établissements publics censés rationaliser l'existant : « Campus France sera chargé de promouvoir la mobilité internationale des étudiants et de renforcer l'attractivité de notre enseignement supérieur. France expertise internationale devra renforcer les capacités de notre pays à projeter son expertise dans les pays émergents ou en développement, comme dans les organisations internationales. » S'exprimant devant les députés le ministre des Affaires étrangères a promis « un effort permanent de mise en cohérence avec le réseau des Alliances françaises ». « Les deux réseaux devront dé-

velopper les actions communes, rapprocher leur label et rendre leurs cartes parfaitement complémentaires. Nous avons déjà discuté d'un logo commun et avons retenu une proposition. Une convention, la première du genre, sera signée très rapidement entre l'Institut français et les Alliances françaises » - lesquelles contribuent à diffuser la langue de Molière depuis le XIX^e siècle.

Un outil irremplaçable

Jusqu'à présent, la "diplomatie d'influence" de la France s'appuyait sur les centres et instituts culturels, les Instituts français de recherche à l'étranger, les ser-

vices de coopération et d'action culturelle (SCAC) des ambassades, mais aussi son réseau d'enseignement - « un outil d'influence irremplaçable à l'égard des familles du pays d'implantation comme des étrangers tiers, du fait du lien indéfectible ainsi créé avec la France, sa langue, sa culture et ses valeurs », selon M^{me} Geneviève Colot, auteur d'un rapport sur « le rayonnement de la France par l'enseignement et la culture » enregistré à la présidence de l'Assemblée nationale le 12 janvier. Elle y recensait quatre cents soixante et un établissements scolaires répartis dans plus de cent trente pays et appartenant à trois catégories distinctes (homologués, conventionnés et en gestion directe). Plus de 82 000 Français et 91 000 étrangers étaient inscrits dans des établissements en gestion directe ou conventionnés en 2008-2009, le réseau poursuivait son extension.

Un fragile équilibre menacé par la gratuité

Le député s'était toutefois inquiété de « deux faiblesses majeures » : l'entretien du patrimoine immobilier des lycées français à l'étranger, « dont l'État se désengage », et la croissance des charges de personnel - conséquence, notamment, « d'une forme de "normalisation" de la rémunération des personnels employés à l'étranger, qui se traduit par le paiement de cotisations sociales de plus en plus élevées, là encore sans que l'État compense suffisamment ce surcoût aux établissements ». En résumé, M^{me} Colot pointait la « situation de fragile équilibre dans laquelle se trouve cet ensemble remarquable » : « Il s'en faut de peu que le réseau ne devienne victime de son succès, victime d'un effet de ciseau entre son attractivité croissante. » Laquelle s'accroît à mesure que la scolarité gratuite s'étend à de nouveaux niveaux (au bénéfice des seules familles françaises toutefois). Sans doute faudra-t-il renoncer à cette mesure promise par Nicolas Sarkozy au nom de l'égalité républicaine. ■

Grégoire Dubost

» PRÉFORMATEUR

Le scénario se déroule comme prévu en Belgique. Enfin presque. Bart de Wever, nouvelle figure de proue du nationalisme flamand, a remis son rapport au roi. Lequel a déchargé l'informateur de sa mission pour appeler le président du PS, Elio di Rupo. Mais pas comme formateur ! Il est revêtu de la qualité de "préformateur". Un nom jusqu'ici inconnu dans le florilège pourtant riche du vocabulaire politique belge. Nous connaissons déjà le démineur, le défricheur, l'explorateur. Les éditorialistes s'en donnent à cœur joie et Albert II se voit consacré le roi le plus "imaginatif" de la monarchie belge.

» UN COLLIER GÉNANT

On change de siècle, de pays et de personnages. Il s'agit cette fois de la reine des Belges, Paola, et l'on avait d'abord cru qu'à la figure altière du cardinal de Rohan se substituait le président congolais Joseph Kabila. À l'occasion des cérémonies anniversaire de l'indépendance du Congo, le service du protocole avait remis une parure de diamants à la reine. Embarras à Bruxelles, car la Belgique est engagée dans la lutte contre le trafic des diamants. Le Congo est impliqué. On les appelle "les diamants du sang". Comment faire pour ne pas offenser le donateur ? Finalement l'imbroglio se dénoue : Joseph Kabila n'y est pour rien, c'est un cadeau de son épouse. Et le porte-parole du gouvernement congolais de rassurer : « Ce sont des diamants de chez nous, l'or aussi. Pourquoi ne pas les offrir ? » Leur éclat aveugle quelque peu le protocole du Palais... De là à imaginer Paola sur l'échafaud et un 1789 du nationalisme flamand républicain, il y a un pas que nous nous garderons de franchir. □ Ch.-H.B.

La France est en guerre



Les pertes occidentales se multiplient en Afghanistan. Le vendredi 2 juillet, une compagnie venait d'achever l'évaluation des besoins d'un village en matière de développement lorsqu'elle a été prise à partie par les insurgés. Grièvement blessé à la tête par

un tir d'arme légère, un caporal du 1^{er} régiment étranger de Génie a été transporté dans un hôpital parisien. Quatre jours plus tard, alors qu'il participait à la reconnaissance d'une mission de présence, un sergent-chef du 13^e régiment de génie de Valdahon a été tué par l'explosion d'un engin explosif improvisé. Ce nouveau drame porte à quarante-cinq le nombre de Français morts sur ce théâtre d'opérations. La France y compte 3 750 soldats. Ils seront bientôt 4 000, a annoncé l'amiral Édouard Guillaud, chef d'état-major des armées (CEMA), lors d'une audition au Sénat le 2 juillet. « Ce sont ces soldats qui à chacune de leur sortie sont harcelés par les tirs ou les IED [engins explosifs improvisés] insurgés », a-t-il déclaré devant les parlementaires. « Nous recensons

en moyenne cinq à sept accrochages par semaine. » « L'Afghanistan pour nous, militaires, c'est une guerre compliquée, une guerre meurtrière, une guerre inscrite dans la durée », a-t-il poursuivi.

Les lignes bougent

« Elle est compliquée parce qu'elle nous oppose à un ennemi invisible et prêt à tout, un ennemi dont la règle est l'absence de règle. Elle est d'autant plus compliquée que nous ne voulons pas de dommages collatéraux qui font le jeu des talibans. C'est pour cela que nos règles d'engagement et d'ouverture du feu sont particulièrement encadrées. Plus des trois quarts des victimes civiles sont le fait des insurgés ! » Évoquant la Kapisa et la Surobi, où

la France est engagée, le CEMA a affirmé que « les lignes sont en train de bouger ». Pour preuve, « depuis le début de l'année, quinze IED ont été révélés par la population, quinze sur les quarante-neuf découverts. C'est encore trop peu, mais c'est nouveau. Sur l'année 2009, nous n'avons eu que huit informations. Ce n'est pas encore une "tendance lourde", mais cela prouve que la confiance peut s'instaurer entre la population et les forces déployées. » Mais « pour le volet gouvernance, les progrès sont en revanche plus contrastés », a-t-il reconnu. Le général Vincent Desportes, commandant du Collège interarmées de Défense, ne partage pas ce relatif optimisme. Il l'a clamé haut et fort dans un entretien accordé au Monde (02/07/2010). Selon lui, « la situation n'a jamais

été pire » : « Chez les militaires, un courant remettant en cause le mode d'action "gagner les cœurs et les esprits" suscite une adhésion grandissante. Cette remise renforce l'écart entre la troupe et la stratégie générale. Or, on ne peut pas faire la guerre contre le moral des soldats. » Lançant au passage une ou deux piques contre les Américains, il envisage explicitement la retraite. Cela lui attirera quelque sanction. D'ailleurs, n'est-il pas dangereux de prendre l'opinion à partie dans une telle affaire ? Cela dit, l'inquiétude est légitime, et l'on est en droit de s'interroger tandis que le CEMA nous assure que « la préservation de la prospérité, du bien-vivre en métropole commence dans les montagnes et les vallées afghanes et pakistanaises ». ■ G.D.

■ ISRAËL

Un dégel politicien

Israël et les États-Unis ont assoupli leur position l'un envers l'autre. Si le blocus de Gaza se trouve légèrement allégé, on ne saurait nourrir aucune illusion : de part et d'autre, c'est la politique intérieure qui dicte sa loi.



L'année dernière, les sourires étaient peut-être moins forcés...

Le président Barack Obama a reçu longuement, le 6 juillet, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu. Leur dernière rencontre du mois de mars avait été glaciale.

Les sourires de retour devant les caméras

La presse n'avait même pas eu droit à quelques photos. Pas de poignée de mains ni de sourire aux lèvres devant les caméras. La diplomatie américaine montrait son mécontentement de l'attitude israélienne face à l'Autorité pales-

tinienne, de la poursuite de la colonisation sauvage dans les "territoires", du refus de Tel Aviv de chercher une solution de compromis dans la région. Netanyahu était rentré bredouille dans son pays. Cette fois, les choses ne sont pas fondamentalement différentes. On pourrait même dire que l'aggravation de la tension à propos de Gaza, l'opération navale de Tsahal contre la flottille humanitaire-islamiste turque et les tensions croissantes avec les États arabes modérés ont rendu plus difficile, sinon quasi intenable, la position de l'État hébreu, plus isolé qu'auparavant.

Mais Netanyahu est, en quelque sorte, le dos au mur dans son pays. S'il fait des concessions significatives aux Palestiniens pour sortir de l'impasse, sa coalition éclatera. Or, il tient avant tout à rester au pouvoir. S'il continue dans sa politique d'intransigeance érigée en dogme, Israël sera encore plus isolé sur le plan international et l'allié protecteur américain pourrait finir par le lâcher.

La loi de la démocratie

Il se trouve que le cabinet israélien a un petit créneau d'action. En bon connaisseur de la politique

intérieure américaine, le Premier ministre en a profité. Il aura un petit répit, d'où une certaine apparence de réconciliation avec la Maison Blanche. Quelle en est la raison ? Les élections de mi-mandat sont proches aux États-Unis. Pour limiter les dégâts au mois de novembre, Obama a besoin de l'électorat juif et du puissant lobby pro-israélien. Il se montre donc moins exigeant à l'égard d'Israël. En attendant les élections de novembre. Telle est la loi de la démocratie.

Rien de concret

De son côté, Netanyahu a été plus accommodant. Le blocus de Gaza sera quelque peu allégé. Le gel de la colonisation prendra fin le 26 septembre et on recommencera à construire dans les territoires comme prévu. Mais, à la demande de Washington, l'État hébreu y apportera des nuances. On continuera les constructions illégales à Jérusalem, on arrêtera ou ralentira celles dans les "petites colonies". Enfin, Netanyahu s'est déclaré prêt à négocier directement avec Mahmoud Abbas, tout en sachant qu'il est très improbable que ce dernier l'accepte pour le moment. En fait, des promesses pour sauver la face des Américains, pour éviter une crise à l'intérieur de l'État hébreu pouvant déboucher sur un changement de coalition, voire des élections anticipées.

Obama et Netanyahu ont eu leur photo, sourire aux lèvres. Pour des raisons de politique intérieure, cette rencontre que l'on aurait voulue décisive n'a débouché sur aucun résultat concret. À quelques détails près, la crise proche-orientale, avec son corollaire, la montée de l'islamisme radical, va continuer. Et le monde finira par le payer cher. Ce ne sont pas quelques boîtes supplémentaires de poudre de lait et de médicaments de base que les Israéliens laisseront passer à Gaza qui vont changer la donne ! Triste constatation. ■

Pascal Nari

Mariage homo en Amérique latine

On apprend par le blog de Jeanne Smits que « huit sénateurs argentins de la commission des lois qui en compte quinze, ont rejeté le projet instituant le "mariage" gay et l'adoption homosexuelle déjà voté par la chambre basse ». C'est un revers pour le gouvernement. La légalisation de cette pratique anti-familiale semble donc devoir être enterrée pour le moment, puisque c'est sur le rejet que devaient se prononcer les sénateurs le 14 juillet. Désormais plusieurs projets d'union civile devront être réexaminés.

Les ambassadeurs s'en mêlent

Moins bonne nouvelle, toujours sur le blog de Jeanne Smits, concernant le Pérou : « La presse gay de Lima rapporte que les ambassades d'Australie, de Belgique, des États-Unis d'Amérique, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de la République Tchèque, de la Suède et de la France, ainsi que les représentants officiels du Programme commun des Nations Unies sur le VIH-sida (ONUSIDA) ont publié un communiqué conjoint pour apporter leur soutien à la célébration de la Gay Pride au Pérou, et demander la légalisation des unions de personnes du même sexe. » Vous avez bien noté l'ambassadeur de France dans cette brochette. Il faut croire que dans ce pays celui-ci n'a pas grand-chose à faire... ■ M.F.

Le Roi muet au Congo



Albert II a gagné un surnom au Congo : "Bwana Baba", Monsieur Muet. Son voyage à l'occasion du 50^e anniversaire de l'indépendance fut précédé, à Bruxelles, de palabres à rendre jaloux des chefs

africains traditionnels au temps de Stanley. En découla la composition d'une délégation de trois personnes : le roi, la reine et le Premier ministre Yves Leterme.

Garde-robe royale

Il fallut encore songer à la garde-robe royale. Albert II porterait-il l'uniforme comme son frère il y a cinquante ans lorsque il se fit voler son sabre sur le parcours ? À ce souvenir, le protocole fut saisi d'émoi. Albert II serait en civil. La question du sabre était réglée, mais le Verbe peut se révéler une arme. Destinée à quel usage ? Dans l'incertitude on décida que le roi ne parlerait pas. Et voilà comment votre fille... et le roi furent muets, comme la foule venue accueillir les souverains à l'aéroport de Ndjili. Spectacle impressionnant. Déconcertant. Sous un soleil de plomb (45 degrés), dans la poussière, plus d'un million de personnes avaient marché des di-

zaines de kilomètres. Parmi elles, combien de miséreux, d'affamés ? Lorsque apparurent le roi et la reine, il n'y eut pas un cri, pas un applaudissement. Ce fut le silence. Comment l'interpréter ? Il est hasardeux de le faire. Peut-être parce que, selon le mot du président de l'Assemblée, Évariste Boshu, « nous ne comprenons plus la Belgique ». Pourtant, tous les observateurs, même les moins complaisants, telle Colette Braekman dans *Le Soir*, relèvent « l'attachement que suscitent encore les Belges ». Lorsque on évoque le passé colonial de la Belgique, on peut, plus sans doute que pour celui de la France ou de la Grande-Bretagne, parler de paternalisme. Avec les limites et les injustices qu'il recèle, mais aussi avec d'indéniables bienfaits, ce que le président de l'Assemblée ne cherche pas à nier. « On peut se quereller mais qui pourra nier que les Belges n'ont pas aidé à construire ce pays ? Ceux qui pensent quand on dit

cela, qu'on fait l'apologie de la colonisation ont tort : le bien reste le bien, c'est un acquis. » Les sentiments à l'arrivée d'Albert II furent donc mêlés, ambigus. Les Congolais retrouvaient un grand-père longtemps disparu dont ils souhaiteraient qu'il fût l'image d'un bon papa-gâteau pour ses petits-enfants si nombreux et si pauvres.

Des leçons de bonne gouvernance

Du côté de Kabila et des dirigeants de son régime, la bienveillance est moindre. On s'agace que la Belgique vienne donner des leçons de bonne gouvernance, morigène les corrompus et veuille faire châtier les assassins. Le roi a été reçu honorablement, mais le protocole congolais a fait passer avant lui le roi du Swaziland... Et à l'applaudimètre des banquets officiels, le vieux Mugabe, tyran de son peuple, a battu Albert II. pendant que les hôtes de marque

étaient accueillis aux sons de « Plus près de toi mon Dieu... », le morceau musical joué par l'orchestre au moment du naufrage du *Titanic*... Ce qui marque les esprits lors de ce 50^e anniversaire fut le déploiement, des heures durant, de la puissance militaire du Congo. Des tribunes officielles y assistait le président rwandais Kagame. L'avertissement lui était très certainement destiné, sinon exclusivement du moins, plus particulièrement... Mentionnons enfin que, pour la circonstance, à Kinshasa, on avait ravalé les façades et asphalté les routes. L'œuvre des Belges ? Non, celle des Chinois. Et comme le pittoresque n'est jamais absent, lorsque les militants du parti de Kabila se sont dispersés, ils ont été autorisés à emporter, à titre de récompense, leur chaise de plastique bleu - *made in China*... -, ce qui déclencha une bagarre générale. ■

Charles-Henri Brignac

CETTE ANNÉE-LÀ : 1710

La chapelle de Versailles

Le 5 juin 1710, Louis XIV assiste aux cérémonies de consécration de la chapelle royale du château de Versailles – le dernier grand chantier du règne, qui ne cesse de susciter l'admiration des visiteurs depuis trois cents ans.

Cette année-là, la soixante-septième de son règne, Louis XIV, soixante-douze ans, très éprouvé par les graves revers qu'il subissait sur le front du Nord, très sensible aux sacrifices de ses peuples encore aggravés par le terrible hiver de l'année précédente, venait toutefois de recevoir la grâce d'être arrière-grand-père pour la seconde fois le 15 février (voir L'AF 2000 du 16 octobre 2008). Tous les espoirs de continuité dynastique étaient permis et c'est dans la joie qu'il assista le 5 juin aux cérémonies de consécration de la chapelle royale du château de Versailles.

Chantier interminable

Le marquis de Dangeau, dans son Journal de la cour de Louis XIV, relate cette grandiose cérémonie : « La bénédiction de la dernière chapelle par le cardinal de Noailles en présence de quatre-vingts prêtres fut fastueuse. La procession du ciboire fut suivie par le duc et la duchesse de Bourgogne, les ducs de Bretagne et de Chartres, le comte de Charolais. Le roi avait examiné la chapelle de haut en bas dès le 22 mai et essayé l'acoustique en y faisant chanter un motet. » On voit ici le prix que le vieux roi attachait à ce lieu de recueillement tout empreint d'un piété paisible et de simplicité raffinée. Dès l'installation de la cour à Versailles en 1682 (voir notre dernier numéro), Louis XIV voulut un lieu où fût chantée le plus dignement possible la gloire de Dieu. Quatre chapelles avaient précédé ce joyau, situées dans un pavillon d'angle, dans le salon des gardes



de la reine, dans le salon des gardes du roi, puis plus près du Grand Appartement (l'actuel salon d'Hercule), lieux de culte dont il reste bien peu de souvenirs. Dès 1689, l'architecte Jules Hardouin Mansart dressa les plans d'une chapelle définitive, mais les travaux furent interrompus par la guerre de Succession d'Espagne puis par la mort en 1708 de Mansart, auquel succéda son beau-frère Robert de Cotte. Celui-ci, selon le vœu du roi, renonça aux revêtements de marbre glacial et les remplaça par la pierre blonde provenant des carrières de Créteil. Puis un jour de mai 1710, alors que les travaux semblaient s'éterniser, le roi eut la satisfaction de voir s'achever ce qui serait le dernier grand chantier du règne et qui ne cesse de susciter l'admiration des visiteurs depuis exactement trois cents ans.

La chapelle, dédiée à saint Louis, ancêtre du roi, est située dans l'angle entre les appartements du roi et l'aile nord du château. L'architecture est conçue en référence à la tradition des chapelles palatines à deux étages. La voûte est toute vouée à Dieu : la Création en haut ; au-dessus de l'autel, la Résurrection du Christ et, au-dessus de la tribune royale, l'envol de la colombe du Saint-Esprit. Charlemagne et saint Louis ont évidemment leur place. On ne se lasse pas de contempler la profusion des peintures, des sculptures et d'angelots signés par Charles de La Fosse, Jean Jouvenet, Antoine Coyppel, Pierre Le Pautre, Guillaume Coustou... La rigueur du lieu reflète la piété du roi, qui commençait à se lasser des fastes, et invite irrésistiblement à la prière, mais elle s'harmonise dans un équilibre parfait avec la somp-

tuosité du décor. Le buffet d'orgue, avec ses chérubins joufflus comme on devait les aimer au siècle suivant, est curieusement placé au-dessus de l'autel, car le roi assistait à la messe du haut de la tribune face à l'autel, tandis que la Cour, d'en-bas, le regardait comme l'incarnation du lien entre temporel et surnaturel.

Tricentenaire d'un joyau

Le roi accédait directement à la nef depuis ses appartements, qui communiquaient avec la tribune royale. Fidèle à l'ancienne tradition des rois de France, il y assistait à l'office à midi et demi après son Conseil. Toute la maison royale le suivait. On sait qu'il appréciait particulièrement les sermons et qu'il n'admettait pas que quelqu'un dormît pendant ce temps-là... Hélas ces belles pierres ne furent pas celles qui vibrèrent au son des grandes voix du siècle puisque Jacques Bénigne Bossuet et Louis Bourdaloue étaient morts tous deux en 1704. Autre raison de se recueillir tout particulièrement dans la chapelle royale : elle fut, comme l'a dit Saint-Simon, pour le roi plus un « catafalque » que le théâtre d'heures glorieuses puisque, passé le mariage de Charles, duc de Berry, fils du Grand Dauphin, avec Marie-Louise-Élisabeth d'Orléans, le 6 juillet 1710, un nombre impressionnant de funérailles s'y déroula. Rappelons cette hécatombe : le Grand Dauphin mort de la variole le 14 avril 1711, suivi de sa belle-fille la duchesse de Bourgogne et de son fils le duc de Bourgogne morts en une semaine en février 1712, puis en mars du fils aîné de ceux-ci le duc de Bretagne ; il y eut encore Charles, duc de Berry, le 5 mai 1714. De toute la descendance de Louis XIV, il ne restait plus que le petit frère du duc de Bretagne, Louis, duc d'Anjou, cinq ans, devenu Louis XV, pour conduire les obsèques du vieux roi son grand-père mort le 1^{er} septembre 1715. ■

Michel Fromentoux

Monfreid cet inconnu

Navigateur, écrivain-voyageur, aventurier, trafiquant de perles, d'esclaves et d'opium : Henri de Monfreid fut un peu tout cela. Rien ne manque dans le livre que lui consacre Francis Bergeron, pas même son thème astral. Les régionalistes partageront la fascination de Bergeron pour ce Berrichon d'adoption - un mythomane né en 1879 dans une société moins formée que la nôtre, fils de peintre, à la vie peu exemplaire. Répugnant à l'effort d'une vie rangée, il part faire fortune aux colonies. Héros de ses romans autobiographiques, il met complaisamment en scène sa vie sous les tropiques. Comme homme, il est décevant, se faisant franc-maçon, puis musulman pour mieux commercer dans la Corne de l'Afrique et l'océan Indien. Réformé de complaisance, il passe la Première Guerre à traficoter, et la Seconde en territoire italien. Vedette de la droite littéraire de l'Entre-deux-guerres, il est victime de l'Épuration qui toucha Djibouti avant la France. Son italophilie même est suspecte. Il épouse la cause fasciste des revendications sur l'Éthiopie, qui arrange bien ses affaires alors entravées par le Négus. Au final, on peut douter que Monfreid fut jamais attaché à une patrie ou à une conviction ; tel un reître, il ne servit que ses intérêts. Un opus à emporter en vacances, pour le savourer rêveusement à Saint-Amand ou sur une plage exotique... □ J.A.-B.

✓ Francis Bergeron : Monfreid ; Pardès, collection "Qui suis-je ?", 127 pages, 12 euros.

Géopolitique maurrassienne

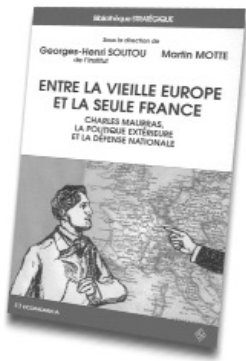
Maurras parlait de « l'immense Bossuet ». Reprendre cette attribution pour présenter l'auteur de L'Avenir de l'intelligence, dire « l'immense Maurras », c'est pleinement satisfaire à l'exigence de la vérité. Avec Entre la vieille Europe et la seule France, Georges-Henri Soutou et Martin Motte sou-

lignent sa contribution fondamentale à la politique extérieure et à la défense nationale. Le premier rappelle sa réaction « devant l'Allemagne éternelle » et la montée des idéologie entamée en 1933 : « Le racisme hitlérien nous fera assister au règne tout-puissant de "sa horde". Dernier gémissement de nos paisibles populations ahuries, il sera contesté que d'aussi révoltantes iniquités puissent être éclaircies par notre soleil. Le soleil du XX^e

siècle ! Dès lors, la sûreté de nos Gaules n'existe plus : il faut armer. Armons. » À partir de là, il n'est plus question d'équilibre européen mais de « la seule France », selon le titre de l'ouvrage publié en 1941. Dans cette nouvelle phrase, Maurras proclame : « Je ne suis pas européen, je suis français. [...] Où nous disions : France d'abord, il ne faut plus dire aujourd'hui que France, France tout court. » C'est tout à fait nouveau sous sa plume.

On ne saurait résumer sans le trahir cet ouvrage d'une richesse extrême. Les professeurs Soutou et Motte y ont réuni tout un cénacle d'historiens. Il convient de le lire intégralement sans toutefois admettre l'ensemble de ses affirmations. ■ Perceval

✓ Georges-Henri Soutou et Martin Motte (dir.) : Entre la vieille Europe et la seule France - Charles Maurras, la politique extérieure et la défense nationale ; Économica, 432 p., 39 €.



Maurras, De Gaulle et l'Europe

Abordant le chapitre consacré à l'"Europe" dans l'ouvrage présenté ci-dessus, peut-être attendions-nous des auteurs qu'ils fassent parler les morts... Or, prévient d'emblée Christophe Réveillard, « on ne trouve chez Maurras que peu d'analyses approfondies des nouvelles

communautés européennes [...], entre autres raisons parce qu'il disparaît en 1952 ». Durant l'entre-deux-guerres, plus particulièrement, « Maurras dénonce essentiellement l'irréalisme du fédéralisme européen ». Ce faisant, aurait-il jugé négligeables les considérations économiques et politiques à l'origine de la CECA, attribuant sa création à la seule idéologie, bien qu'il pense « que derrière les discours lénifiants, prévaut le réalisme des puissances » ? La question n'est pas po-

sée, et c'est moins l'histoire des politiques que celle des "postures" qui est retracée. En témoigne la relative légèreté avec laquelle Christophe Réveillard affirme que « la période gaulliste correspond [...] au développement d'une autre conception de l'Europe » ; tandis que les "pères fondateurs" de l'Europe seraient aux antipodes du Martégal, l'élaboration du plan Fouchet - demeuré sans lendemain... - et la négociation du compromis de Luxembourg - beaucoup de bruit pour

rien - placeraient De Gaulle dans sa droite filiation ! On s'étonne, en outre, que soient passées sous silence les ambiguïtés d'un concept au cœur de la réflexion sur la construction européenne. Ainsi M. Réveillard n'est-il pas loin d'ériger Maurras en défenseur de la « souveraineté nationale », bien que celui-ci en ait fermement récusé le principe, lui opposant « la souveraineté du salut public, ou du bien public, ou du bien général ». □ G.D.

LIBRE CRITIQUE

Maurice Barrès, immortel

Un sympathisant nous invite à relire Colette Baudoche, un poignant roman de Maurice Barrès, dont la lecture prouve, selon lui, que son auteur est plus que jamais immortel.

Bien sûr, la guerre de 1870, pour ceux qui savent encore de quoi il s'agit, n'a plus guère d'influence sur la société actuelle... Bien sûr, l'occupation prussienne de l'Alsace et de la Lorraine n'est plus qu'un souvenir poussiéreux... Bien sûr, à l'heure de l'Europe sans frontières, la figure de l'Allemand colonisateur et arrogant n'est plus qu'un grotesque anachronisme... *Colette Baudoche*, poignant roman de Maurice Barrès, n'en demeure pas moins d'une actualité brûlante pour tous ceux qui considèrent que la France, d'une manière ou d'une autre, est sous occupation étrangère.

Ranimer la flamme

En écrivant sa trilogie des *Bastions de l'Est*, Barrès souhaitait ranimer chez ses contemporains la flamme du patriotisme pour résister à la germanisation des provinces occupées. À travers son héroïne Colette, jeune fille de Metz qui finira par refuser la demande en mariage de son loca-



taire allemand, c'est le portrait de tout un peuple courageux et déterminé qu'il a dressé, avec un style à la fois pur, riche et simple, comme les paysages de sa Lorraine natale. L'"invasion" à laquelle nous devons aujourd'hui faire face ne s'est pas faite par les armes, mais au nom

de soi-disant principes humanitaires, qui n'étaient bien souvent que le masque de la rapacité du grand capital ou de différentes associations gauchistes prospérant sur le terreau de cette nouvelle France. Cependant, les mécanismes de défense doivent demeurer les mêmes que ceux

adoptés par les humbles populations d'autrefois : méfiance envers les cultures d'importation, refus d'être le complice, stipendié ou non, de l'UE et des lobbies délétères de tous bords, unité indéfectible autour de la terre et des morts, qui restent les inébranlables piliers de toute pensée nationaliste digne de ce nom.

Sauvegarder notre fierté d'opprimé

Si un espoir de sursaut à grande échelle s'amenuise de jour en jour (armée en déliquescence, mouvements politiques divisés, etc.), tâchons au moins, tout comme Colette Baudoche, de sauvegarder individuellement notre fierté d'opprimé dans notre propre demeure et n'oublions pas les sacrifices de nos pères. Aujourd'hui, la France pleure toujours ses provinces perdues, livrées aux consignes de Bruxelles ou à l'immigration de masse. De Barbès à Villiers-le-Bel, de Marseille à la Seine-Saint-Denis, sachons au moins remettre dans le cœur des Français l'esprit d'une résistance, pour que s'accomplisse un jour la prophétie de Maurice Barrès : « *C'est l'alouette gaillarde qui surgit des champs où la moisson a recouvert les ossuaires. [...] Vous n'avez pris au malheur que ce qui pouvait vous donner plus de profondeur et de dignité.* » (Discours à Metz du 15 août 1911) ■

Olivier Eggs

THÉODORE BOTREL

Chansons de la fleur de lys



Qui songe à Théodore Botrel voit défiler tout un univers de chansons fleurant bon le terroir breton et les vertus les plus hautes de l'enracinement dans la fidélité à son Dieu, à son roi. Ce sont ces chansons que nous donne à entendre ou à réentendre le chœur Montjoie Saint Denis, toujours à l'affût de refrains où vibre à jamais l'âme française, dans une

poésie sublime et dans la parfaite bonne humeur de ceux qui savent que la vie ici-bas n'est pas une fin en soi. C'est dans les temps de la Révolution que de tels hommes ont donné leur mesure. Et Botrel les montre tous, Chouans mainiots et soldats de la Vendée militaire, plus vrais que nature. Avec *La Messe en mer*, apparaît le prêtre réfractaire prêt à s'immoler pour ses fidèles, puis *Le Petit Grégoire* vient rappeler que seul Jésus ouvre son cœur aux trop petits aux yeux des hommes, avant l'affirmation de la pugnacité des Bretons têtus qui ne tremblent pas. Voici alors un inventaire du *Jardin de France* où les lys sont portés par un soupir d'espérance. Vient ensuite le célèbre *Mouchoir rouge de Cholet*, couleur du sang des Vendéens. Et quelle belle histoire que celle de la *Marie Jeanne*, pièce de canon offerte jadis par Louis XIII à Richelieu dont les Bleus (les républicains) ne purent s'emparer longtemps. Puis *Jean Cottureau* s'adresse à ses soldats (ses "gâs") les invitant à la bravoure, avant que « *guêtres*

aux pieds, pennbaz en mains », le cœur de Jésus cousu sur son cœur, le chapelet par-dessus, l'on soit invité à s'embusquer dans un ravin pour la *Chasse aux Loups*. Place ensuite au *Dernier Madrigal*, qui commence comme une bluette où Lison veut faire perdre la tête à un beau chambellan et où l'on voit celui-ci finir par la perdre pour de bon... sous la guillotine.

Des chants marqués par l'espérance

Suit la *Berceuse blanche* qu'on ne peut entendre sans se sentir les larmes aux yeux à l'évocation du petit Louis XVII : « *Dormez, petits gâs, sans effroi / Car vous n'êtes pas les fils du roi* », suivie de *Fleur de reine*, où Marie-Antoinette pleure sur le reniement du peuple de France : « *C'est la fleur qui fleurit les reines / Car on la nomme... le souci.* » Les derniers chants sont marqués par l'espérance : *Le Cloché d'Ys* sonnera à nouveau dans le matin doré quand la France reviendra à

son Dieu, les gâs de Bretagne se lèveront toujours quand on leur dira *Debout les gâs ! Vive le Roi !*, et surtout n'oublions pas de boire, quoi qu'il arrive, *À la santé du roi* comme au joyeux mariage de Grégoire, tandis que les *Briseurs de calvaires* sont condamnés à les remonter éternellement, croulant sous le poids du granit. On le voit : chaque chanson s'écoute comme un appel vers le haut, comme une prière. Pour ajouter à notre plaisir, un petit livret magnifiquement illustré, avec préface de Pierre Le Morvan, permet de suivre tous les chants. Ainsi, comme dit Reynald Secher sur la couverture, ce CD qui s'inscrit dans le refus d'accepter le mémoricide en cours, est une œuvre de mémoire et de justice. ■

Michel Fromentoux

✓ 20 euros (plus 3 euros de port) ; Société de diffusion du chœur Montjoie Saint Denis, 266 avenue Daumesnil, 75012 Paris ; www.choeur-montjoie.com

"Papperlapapp"

Ce que l'on pourrait croire un exercice pour un bègue est en fait une pièce donnée actuellement au festival d'Avignon (qui en a vu bien d'autres) d'un certain Christoph Marthaler, se moquant des papes d'hier et d'aujourd'hui sur le thème "blabla" ou "et puis quoi encore". Selon *La Croix*, via *Le Salon beige*, on voit « *sur le plateau, couvert de carrelages ou lino-*

leums disparates et désuets, un grand confessionnal et des bancs pour les fidèles, des tombeaux, des lave-linge, un réfrigérateur à bières et sodas ». Au milieu de ce bric-à-brac « *un non-voyant sort d'un camion bâché, suivi d'une douzaine de personnages déclassés et lunaires. L'aveugle plonge la tête dans une machine à laver et, miracle, en ressort voyant, premier gag d'une soirée qui n'en manquera pas.* » Il y a aussi « *un jeune curé libidineux qui fait de la soudure dans*

son confessionnal décoré de photos de femmes ». Telle est cette aventure ecclésiastique doublée d'un bavardage interminable. La volonté de ridiculiser l'Église, la hiérarchie, les miracles, est évidente, « *ce qui lasse certains spectateurs*, nous dit *La Croix*, *qui préfèrent abandonner l'expérience en cours de route* ». Cela prouve un peu de bons sens, mais le mieux serait de hurler d'indignation. Mettrait-on un iman dans un teldécor ? ■ **M.F.**

Cinéma



■ **SPLICE** (en salle) - Le retour du réalisateur Vincenzo Natali, qui s'était fait connaître en 1999 avec son fameux *Cube*, film fantastique et étrange à souhait. Ici, nous sommes au cœur du sujet des manipulations génétiques qui commencent par créer, en combinant l'ADN de différentes espèces animales, de fantastiques hybrides, puis s'aventurent, pour le meilleur et surtout pour le pire, à fusionner ADN animal et ADN humain. Bien réalisé, sur un scénario original et s'appuyant sur une vraie réflexion philosophique, ce film ravira les amateurs du genre, malgré une fin un peu trop classiquement "gore".

■ **INCEPTION** (sortie le 21 juillet) - De Christopher Nolan, avec un excellent Leonardo Di Caprio et une Marion Cotillard un peu en retrait. C. Nolan, réalisateur à succès (*Batman Begins* et *Dark Knight*), maîtrise parfaitement la mise en scène parfois somptueuse dans ce polar fantastique basé sur l'art périlleux de l'extraction, c'est-à-dire l'appropriation des secrets les plus précieux et intimes d'un individu enfouis dans son subconscient. L'"inception", dans l'univers de l'espionnage industriel, sera l'inverse, à savoir implanter une idée dans l'esprit d'un individu. Nous sommes ainsi transportés avec bonheur dans un univers tantôt onirique, tantôt cruel, où se croisent et se recroisent rêve et réalité. Un très beau film, malgré vingt minutes genre *James Bond* totalement superflues.

■ **SAMY** (sortie le 11 août) - Ravissant dessin d'animation sur le voyage extraordinaire de la petite tortue Samy. On retrouve l'univers drôle et enchanteur du réalisateur Ben Strassen, qui ravira petits et grands. Mais quel dommage que la version française accumule les clichés habituels du "français" déplorable des banlieues (*je kiffe*, trop beau, *t'inquiète...*).

■ **JOSEPH ET LA FILLE** (sortie le 18 août) - À éviter. Un pauvre scénario policier mal joué par Hafsia Herzi (l'actrice beurette encensée pour *La Graine et le Mulet*), et non joué par un Jacques Dutronc plus fantôme que jamais, dont les gros plans auraient pu nous être évités par le réalisateur Xavier de Choudens !

Frederic Pic

ROMANS

Violences littéraires

Fidèle écho d'un monde instable en proie à l'insécurité, le roman, à l'instar du cinéma, de la télévision et des jeux vidéo, semble se complaire dans des scénarios très noirs, d'une violence inconcevable voilà quelques années. Non sans talent cependant.

La confession négative : ainsi les Égyptiens appelaient-ils l'obligation faite par les dieux à l'âme d'un défunt d'exposer devant eux la liste de ses crimes avant de lui accorder l'accès à l'éternité. Ce concept fascine, en ce milieu des années soixante-dix, le narrateur, étudiant brouillé avec un catholicisme en pleine crise conciliaire et compromis avec une idéologie marxiste qu'il abhorre. Enfant naturel, arraché à son village limousin et ses racines paysannes par une mère peu maternelle, le jeune homme vit dans l'obsession de devenir un grand écrivain.

Un phrasé proustien

Selon sa mère, il lui manque pour cela d'être passé par l'expérience ultime : la guerre. Justement, en ce printemps 1975, on se bat au Liban. Alors, sans même savoir de quoi il s'agit au juste, il rejoint les Kataeb de Gemayel. Un an, il combattra dans Beyrouth en ruines au côté des maronites, s'habituerait au sang et à la mort, y prendra goût, retrouvera la foi, refusera l'amour et ses engagements, puis repartira vers la France, l'enseignement, la routine des jours, et les livres qu'il écrira.

En signant ce récit ambigu, Richard Millet laisse entendre qu'il raconte sa propre histoire, qu'il est le « *Grammairien* » comme l'ont surnommé les Phalangistes, capable de toutes les transgressions, non par passion politique ou religieuse, car ce combat lui reste étranger, mais afin de nourrir une œuvre en devenir, ce qui, d'une certaine façon, le rend impardonnable. J'avoue n'être qu'à demi convaincue de sa sincérité tant il prend soin de rappeler qu'un récit demeure une fiction, et, s'il brave les interdits du politiquement correct à travers les propos de ses personnages, s'applique à préciser que leurs opinions ne sauraient lui être imputées. Ambiguïté, jeu littéraire, fanfaronnade de l'inhumanité où il devient impossible de démêler la part du vrai et qui, souvent, sonne faux. C'est dommage, car, une fois domestiqué le phrasé proustien de Millet, enlaçant les subordonnées au risque d'en faire perdre le fil au lecteur, une fois passé



l'agacement devant son intérêt récurrent pour la colopathie chronique, thème naturaliste le disputant en ampleur aux fantasmes masturbatoires, il y a là le fond d'un beau roman, des scènes saisissantes, à l'instar de la chute du camp palestinien de Tell el Zatar, des personnages qui eussent mérité plus d'ampleur, des remarques d'une justesse trop rare dans une littérature où la prétention le dispute à la plus frioleuse des prudences, au point de vous faire d'ordinaire tomber le livre des mains avant la trentième page. Ce qui n'est pas le cas de celui-là.

Un attentat à déjouer

Qui est Jasmine Lacretelle ? La ravissante et inconsolable veuve du jeune consul de France à Nouadhibou, employée au service du Protocole du Quai d'Orsay, occupant ses loisirs à gérer l'ONG fondée par le défunt en Mauritanie ? Ou un personnage infiniment plus complexe, dissimulant ses origines algériennes et musulmanes, enrichie dans le trafic de drogue et œuvrant pour le réseau maghrébin d'al-Qaida ? Un agent conscient, ou un pion naïf et manipulé ? Directeur de l'agence de

renseignement privée Providence, Archie ne se pose pas la question. Sous-traitant pour le compte des Républicains américains un dossier du contre-espionnage algérien que l'administration Obama a négligé, il sait que les islamistes du Sahara préparent une action d'éclat, et que M^{me} Lacretelle y tient un rôle.

En publiant *Katiba*, Jean-Christophe Rufin poursuit, sous forme romancée, son exploration méthodique des diverses formes de terrorisme qui menacent la société occidentale. Rien n'y manque en fait de coups fourrés et de retournements. L'absence de manichéisme, beaucoup de lucidité, une rare connaissance de l'Afrique saharienne qui contribue à créer l'ambiance, font de ce livre une lecture plaisante, et intelligente.

Sombre complot

Trigone marque la conclusion attendue de la trilogie de Guillaume Lebeau, *La Dernière Guerre*. Radité de l'armée malgré son héroïsme lors des terribles attentats qui ont frappé Paris, le colonel d'Estavil a sombré dans la dépression. Ses efforts afin de prouver que sa femme et son fils, victimes d'un sombre complot,

sont vivants, restent vains. Pis encore, ceux qui ont tenté de l'aider l'ont payé au prix fort. Jean d'Estavil a perdu l'espoir quand un agent des Services syriens, juste avant d'être assassiné, lui apporte la preuve de la survie d'Anne-Laure, et lui remet une disquette informatique hors d'âge. Est-ce l'explication des événements tragiques qui secouent le Proche-Orient et l'Europe, la preuve d'une conspiration internationale dont sa femme aurait été témoin et le moyen de la retrouver ? Le colonel reprend sa quête, toujours aussi dangereuse, avec le soutien inattendu du Fugu, le super-agent qui avait tenté de le tuer. Une attaque nucléaire sur Paris va rendre leur tâche très urgente.

Lebeau achève son roman au même rythme effréné de jeu vidéo, ponctué de fusillades, bombes, assassinats, attaques inattendues, trahisons et technologies de pointe, mais sans susciter l'ennui ou le dégoût qu'engendre d'ordinaire ce type de *thrillers* à l'anglo-saxonne hyper violents. Il faut attribuer cette réussite à une remarquable maîtrise du récit, un sens des rebondissements qui soutient et relance continuellement l'intérêt, des seconds rôles parfaitement campés, et surtout au

colonel d'Estavil, personnage décalé, patriote, catholique, bourré de grands principes qui fait montre, dans ce contexte apocalyptique, d'une étonnante capacité d'adaptation. Bien sûr, cela se terminera mal.

Sommet de fantaisie

Établi en Russie après son mariage, Nicholas Fandorine a créé une improbable société de conseils et tente de se lancer dans l'élaboration de jeux vidéo historiques. Mais, alors qu'il essaie de mettre en scène son aïeul Danila, contemporain de la grande Catherine, sa vie vire au cauchemar avec l'irruption dans son bureau d'un dément qui se prétend porteparole d'une association de justiciers, lesquels ont condamné Nicholas à mort pour escroquerie... Après avoir vainement tenté d'expliquer l'innocuité de ses activités, et constaté que plusieurs personnes figurant sur la liste des condamnés ont été assassinées, Fandorine, qui a commis l'erreur de vouloir prévenir les autres victimes potentielles, est obligé de fuir, des tueurs aux trousses. Rattrapé, il est sommé de prêter la main à un crime, ou de perdre ses enfants. Pris entre l'amour paternel et une honnêteté malade qui lui interdit certains actes, l'infortuné historien ne voit aucune issue à son dilemme.

Bon sang ne saurait mentir de Boris Akounine est le second tome des déboires et mésaventures, dans la Russie actuelle, du petit-fils de son autre héros, Éraсте Fandorine, brillant agent de la police tsariste. Si Nicholas ne possède pas le génie de son aïeul, sa confrontation de Russe blanc rapatrié avec l'univers post-soviétique est un sommet de fantaisie, de talent, de drôlerie, et de profondeur. En croisant chapitre après chapitre deux courses poursuites, celle de Nicholas, et celle de son ancêtre Danila, voulant venir en aide à un enfant prodige emporté dans une très vilaine intrigue de cour, Akounine double le bonheur de ses lecteurs, et, à force de frustration, les tient en haleine jusqu'à la dernière ligne de ce feuilleton tour à tour drôle, dramatique et touchant, mais d'un suspense constant. Satisfaction assurée. ■

Anne Bernet

✓ Richard Millet : *La Confession négative* ; Gallimard, 525 p., 22,50 €. ✓ Jean-Christophe Rufin : *Katiba* ; Flammarion, 392 p., 20 €. ✓ Guillaume Lebeau : *Trigone* ; Phébus, 340 p., 23 €. ✓ Boris Akounine : *Bon sang ne saurait mentir* ; 10-10 ; deux tomes de 380 et 350 p., 7,80 € le volume.

Lus aussi

□ Il y a des titres dont la mièvrerie dit tout, ou presque. C'est malheureusement le cas ici. Madeleine, secrétaire au Quai d'Orsay, fuit Paris au mois de juin 1940 en emportant l'original du traité de Versailles, ce *Diktat* que Hitler a juré d'effacer. Un officier allemand de la cinquième colonne la poursuit afin de lui reprendre le document que le Reich veut à tout

prix détruire. Il ne reculera devant rien. Soixante-dix ans plus tard, confrontée au petit-fils de cet homme, Madeleine, très âgée, osera-t-elle avouer qu'elle éprouva pour son grand-père l'unique et fol amour de sa vie ? Cela serait tolérable, voire crédible, sans cet amas de bons sentiments européistes convenus, ce procès fait à Vichy peint comme le complice actif de l'occupant, et une platitude qui interdit de s'intéresser longtemps à ce mince roman.

□ L'énorme succès de *Quo vadis ?* de Sienkiewicz suscite un parasitage littéraire, musical, théâtral, commercial. Tel ce « *roman des temps post-néroniens* » qui prétend donner une suite au chef d'œuvre. On y retrouve Lygie, arrachée une seconde fois à Vinicius par un caprice de Bérénice, contrainte de devenir vestale. Comme toutes les suites qui ne sont pas de l'auteur, ce texte, loin de l'original, décevant, grotesque parfois, ne possède ni la splendeur du style ni la

solidité historique du modèle. Reste la tentative d'un prêtre de bonne volonté d'écrire un roman édifiant qui séduise le public. Ratage incontestable, mais témoignage d'une époque, d'une mode, d'un genre. À ce titre, la réédition du roman, et sa lecture, se justifient.

✓ Thibaut de Saint-Pol : *À mon cœur défendant* ; Plon, 204 p., 18 euros. ✓ Abbé Célestin Albin de Cigala : *Urbi et Orbi* ; Les Belles Lettres, 225 p., 19 euros.

❑ SOUVENIR

Il y a 30 ans nous quittait Pierre Juhel

Cet été 2010 marque le centenaire de la naissance et le trentenaire de la mort de Pierre Juhel. Occasion de rappeler ce qu'est une vie d'Action française : il fut camelot du Roi, engagé volontaire en 1940, collaborateur du Secours national sous l'Occupation, puis cheville ouvrière du mouvement d'AF.

Quand je suis arrivé à l'AF en 1972, je me suis dit que j'avais une chance inouïe, celle bien sûr d'accomplir une tâche qui me plaisait au service d'idées qui m'étaient chères, mais celle aussi de travailler auprès de deux hommes inébranlables, deux rocs de certitudes, deux âmes vibrantes de patriotisme. Pierre Juhel était alors le secrétaire général de la Restauration nationale, Pierre Pujo le directeur d'*Aspects de la France*, et l'étroite collaboration entre les deux hommes suscitait des dévouements en chaîne. Même après qu'ils nous ont quittés tous les deux, Pierre Juhel le 26 juillet 1980 et Pierre Pujo le 10 novembre 2007, évoquer le souvenir de l'un d'eux est toujours le moyen de nous retremper dans leur exemple et de montrer aux plus jeunes ce que sont des vies d'Action française.

Camelot du roi

Pierre Juhel naquit le 9 août 1910 à Paris dans une famille de vieille souche bretonne. Dès l'enfance, il fut fasciné par les récits de camelots de Roi. Le 24 janvier 1923 - il n'avait que treize ans - il sentit naître en lui son âme de militant lors des obsèques de Marius Plateau, chef des camelots du Roi lâchement assassiné par un anarchiste. Dès lors son chemin était tracé ; il serait camelot du Roi - donc disponible en permanence pour les grandes causes nationales. On ne tarda pas à le voir sur les plus difficiles points de vente du journal. En 1926, la célébration de la fête de Jeanne d'Arc ayant été une fois de plus interdite par la République, des bagarres s'ensuivirent et longtemps le jeune Pierre en porta les marques sur son visage. En 1927 il faisait partie de l'équipe qui réalisa l'extraordinaire évasion de Léon Daudet emprisonné à la Santé pour "crime de paternité". On le vit dans les années trente au premier rang des combattants pour l'honneur de la France. Avec Georges Calzant, il participa aux manifestations qui aboutirent au 6 février 1934. Les coups ne lui faisaient pas peur ; il devint un habitué de postes de police et de maint hôpital... Rien ne parvenait à le faire reculer. En 1938, Paul Reynaud, alors garde des Sceaux, poussait à déclarer à l'Allemagne une guerre que nous n'étions pas prêts à conduire. L'Action française approuva alors sagement les accords de Munich qui donnaient au moins à la France un délai pour rattraper son retard en matière d'armement. Le jour de la cérémonie de rentrée des tribunaux, Paul Reynaud fut vigoureusement apostrophé et traité de "rat pes-teux" ; l'auteur de l'interpellation était Pierre Juhel.



Vint la guerre. Il n'était pas mobilisable étant père de déjà quatre enfants (il allait en avoir dix), mais il mit un point d'honneur à être engagé volontaire. Il combattit à la frontière luxembourgeoise en mai 1940 ; le 21 juin, il était fait prisonnier.

Courage et abnégation

Libéré en vertu des accords Darlan touchant le sort des chefs de famille, il fut nommé directeur d'un centre de formation professionnelle dans le quartier de la Bastille. Occasion pour lui de révéler ses qualités de courage et d'abnégation, car il s'occupa non seulement de veiller à l'instruction de ces jeunes gens mais de former les plus âgés d'entre eux à des tâches d'assistance lors de l'accueil des trains sanitaires ramenant les prisonniers blessés. Lors de la fameuse rafle du Vel d'Hiv, les 16 et 17 juillet 1942, alors que plusieurs milliers de juifs étaient parqués, sans pouvoir bouger, le Secours national, autorisé à installer quelques cuisines, demanda à Pierre Juhel et à ses jeunes gens d'aider à la distribution de la nourriture. Tâche de charité courageuse, d'autant plus que, bravant les interdictions allemandes, il incita ses collaborateurs à faciliter les communications entre les juifs "parqués" et les membres de leurs familles ayant échappé à la rafle. C'était cela, la résistance, celle qui ne faisait pas de bruit mais agissait tout simplement. En 1945, la Croix-Rouge confia à Pierre Juhel la direction d'un des deux corps de rapatriement constitués pour venir en aide aux prisonniers et déportés libérés par l'avance alliée. Dans toute la zone américaine, anglaise et française, il installa des postes de secours routiers et des équipes d'intervention ; outre la distribution de vêtements, la désinfection, les

soins aux malades, il eut à s'occuper d'ensevelir décemment ceux qui étaient morts de typhus en cours de route.

La guerre était finie mais, hélas, pas la guerre entre Français. La tâche restait gigantesque pour rendre à la France son unité et sa dignité. En 1947 avait été créé *Aspects de la France* par Georges Calzant : Charles Maurras et Maurice Pujo avaient tout de suite reconnu dans ce titre conservant le A et le F le successeur du quotidien *L'Action Française* (fondé en 1908), investi de la même mission de critique des hommes, des idées et des faits. Lorsqu'en 1950, avec l'accord de Charles Maurras, Maurice Pujo et Georges Calzant demandèrent à Pierre Juhel de reconstituer le mouvement d'Action française, il donna une nouvelle impulsion aux Amis d'*Aspects de la France*.

Ceux-ci firent le coup de poing dès 1951 pour imposer le cortège de Jeanne d'Arc, et luttèrent sans relâche dans la rue en 1953 et 1954 contre la Communauté européenne de Défense. Dès 1955, les Amis d'*Aspects de la France* devinrent la Restauration nationale à laquelle Pierre Juhel donna dès lors tout son temps, tout son cœur, toutes ses forces.

Il soutint toutes les campagnes du journal, notamment le combat pour l'Algérie française, stigmatisant les mensonges officiels, s'unissant à tous les patriotes qui se donnaient un même objectif : lutter contre la trahison. Là encore, Pierre Juhel s'illustra par son dévouement sans compter, au service des Français poursuivis et emprisonnés dans les geôles de la République pour avoir voulu défendre l'intégrité du territoire national. Plusieurs héros de l'Algérie française, dont le valeureux capitaine Sergent, lui en vouaient une reconnaissance éperdue. C'est à l'initiative de Pierre Juhel qu'en 1962, Bernard Mallet appela

Pierre Pujo à la direction d'*Aspects de la France*. Les deux Pierre eurent ensemble à affronter la crise de Mai 68, ripostant en tête des manifestations, réunissant jusqu'à 10 000 personnes aux Champs-Élysées, dénonçant les menées anarchistes et révolutionnaires sans ménager pour autant le pouvoir qui ne savait pas répondre aux aspirations de la jeunesse.

Un gendarme de plus

Pierre Juhel, se méfiant de toute provocation, ne cherchant jamais la bagarre pour la bagarre, se voulait un de ces "gendarmes supplémentaires" dont la fonction était de venger l'honneur français et de défendre en toute circonstance l'intérêt national, de sauver l'héritage en attendant l'héritier. Il se battait sans haine et gagna souvent l'estime de ses adversaires. Il fut aussi un "signe de contradiction" pour beaucoup plus portés à se faire une certaine idée de l'AF qu'à la servir tout simplement... J'eus l'occasion de l'admirer maintes fois comme le 18 novembre 1972 quand il fit front à une bande d'énergumènes casqués qui lapidait la foule à la sortie de la messe pour le repos de l'âme de

Maurras à Saint-Germain-l'Auxerrois. Les pires circonstances le laissaient imperturbable comme lorsque le 20 mars 1976 un attentat détruisit presque entièrement nos locaux...

Journal et mouvement d'Action française

Mais il ne perdait pas de vue la mission du journal, sans lequel nos idées de salut public ne pourraient pas rayonner. Il permit à *Aspects de la France* de traverser des épreuves qui auraient emporté bien des publications plus fortunées que la nôtre. Pierre Pujo écrivait au lendemain de sa mort : « *Nous n'avions qu'un souci : adopter la ligne de conduite la plus conforme à la pensée constante de l'AF. Je dois souligner cependant quel profit j'ai tiré des conseils, de la riche expérience et des vastes connaissances de Pierre Juhel dans ma tâche hebdomadaire.* » Toujours jusqu'au soir d'un vie courageuse elle aussi, Pierre Pujo aimait à dire ce qu'il devait à ce combattant sans peur et sans reproche. En 1992, *Aspects de la France* put reprendre le titre *L'Action Française* et les exemples de nos aînés ne cessent de nous accompagner aujourd'hui dans notre tâche irremplaçable.

Atteint du mal implacable qui devait l'emporter, Pierre Juhel supportait ses souffrances physiques et morales avec un grand courage, fidèle jusqu'aux tout derniers moments à son poste de défenseur du bien public. Il mourut en récitant le chapelet dans une grande sérénité le samedi 26 juillet, offrant sa mort pour qu'elle serve à la cohésion et au rayonnement de l'Action française. La nouvelle de sa mort fut connue le lendemain matin au camp Maxime Real del Sartre qui se tenait cette année-là à Auffay (Seine-Maritime). Le drapeau fleurdelisé fut aussitôt mis en berne, mais, comme on le chante dans les camps : « *Demain sur nos tombeaux / Les blés seront plus beaux / Formons nos lignes / Nous aurons cet été / Du vin aux vignes / Avec la royauté.* » ■

Michel Fromentoux

À Nantes, un Centre Pierre Juhel s'est créé à l'initiative de quelques amis. Ce centre de documentation et d'études royalistes perpétue la mémoire de ce militant nationaliste et ne manque pas, chaque deuxième dimanche de mai, en souvenir de lui, de fleurir fidèlement la statue de sainte Jeanne d'Arc.



TARIF DES ABONNEMENTS

(paraît les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois)

- | | | | |
|--|-------|---|-------|
| 1. Premier abonnement France (un an) | 76 € | 5. Abonnement de soutien (un an) | 150 € |
| 2. Premier abonnement Étranger (un an) | 85 € | 6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an) | 65 € |
| 3. Abonnement ordinaire (un an) | 125 € | 7. Outre-mer (un an) | 135 € |
| 4. Abonnement de six mois | 70 € | 8. Étranger (un an) | 150 € |

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom..... Prénom.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Tél..... Courriel.....

Bulletin à retourner avec un chèque à l'ordre de la PRIEP à :
L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 PARIS
CCP Paris 1 248 85 A

CMRDS 2010

L'université d'été d'AF

Inscrivez-vous dès maintenant au Camp Maxime Real del Sarte, l'université d'été d'Action française, qui se déroulera du lundi 23 au dimanche 29 août à La Faurie, dans les Hautes-Alpes, entre Grenoble et Sisteron.



Comme l'écrivait le marquis de Roux, les militants de l'Action française se sont donné pour mission de « *défendre de tout leur pouvoir l'héritage en l'absence de l'héritier* ». Cette célèbre formule résume tout notre engagement : d'une part, servir le pays dans les circonstances présentes, être de tous les combats d'aujourd'hui, et, d'autre part, créer les conditions d'une

restauration de la monarchie pour que revive l'aventure capétienne. Mais quand l'héritier prend lui-même la tête de l'œuvre de défense de l'héritage, nous ne boudons pas notre plaisir et nous nous rangeons résolument derrière lui. C'est le sens du programme de formation que nous vous proposons cette année. Chaque conférencier prendra appui sur l'un des douze chapitres d'*Un prince fran-*

çais, le livre que le prince Jean de France a fait paraître en octobre dernier. A la lumière de la doctrine maurrassienne, nous analyserons et nous approfondirons les voies ouvertes par le Dauphin de France. Ne manquez pas cette occasion de vous former mais aussi de servir. ■

Stéphane Blanchonnet,
directeur des études du CMRDS 2010

✓ Le camp se déroule à La Faurie (05140, entre Grenoble et Sisteron, près du col de la Croix-Haute), du lundi 23 août (matin) au dimanche 29 août (soir) ; arrivées à partir du 22 août. Participation aux frais : 140 euros par campeur jusqu'au 30 juin, 160 euros après

(des prix peuvent être adaptés pour les fratries). Merci de libeller votre chèque à l'ordre du CRAF et de l'envoyer à cette adresse : CRAF-CRMDS, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 PARIS. Pour plus d'informations : 06 88 97 00 40 ; cmrds@actionfrancaise.net

INSCRIPTION AU CMRDS 2010

L'université d'été d'Action française

☐ Mme ☐ Mlle ☐ M.
Adresse :
Code postal :
Ville :
Téléphone :
Courriel :
Date de naissance :

Souhaite s'inscrire au Camp Maxime Real del Sarte du 17 au 26 août 2010.

- ☐ Pour la totalité du camp, le règlement est de 160 euros.
☐ Pour les "intermittents" du camp, le prix est fixé à 20 euros par jour.

Bulletin à retourner accompagné de votre règlement à l'ordre du CRAF,
10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.
Les mineurs doivent impérativement se munir d'une autorisation parentale datée et signée.

Centre royaliste d'Action française

10 rue Croix-des-Petits-Champs 75001 PARIS
communication@actionfrancaise.net

Président	Responsable opérationnel	Coordination provinces
Olivier Perceval	François Bel-Ker	Philippe Castelluccio
Secrétaire général	Communication	Militantisme
Romain Hellouin	externe	Jean-Baptiste de l'Aviath
Trésorier	Communication interne	Formation
Giovanni Castelluccio	Philippe Castelluccio	Olivier Perceval,
Secrétaire administratif	François Lamy	Erwan Bloüet
Marie-Suzanne de Benque d'Agut		Marc Savina

Après l'effort, le réconfort

L'année militante à Paris s'est terminée par un pique-nique au bord de la Seine, dans une ambiance chaleureuse. Le secrétaire gé-

néral du CRAF et des cadres s'étaient joints à plus d'une vingtaine de jeunes militants, en cette soirée où nous avons constaté encore une fois le sens de l'amitié d'Action française. Les participants se sont donnés rendez-vous pour le Camp Maxime Real del Sarte 2010. ■



NOTRE JOURNAL VOUS INTÉRESSE ?

Pour lui permettre de vivre, abonnez-vous, faites des abonnés !

BULLETIN D'ABONNEMENT EN PAGE 14



» DÉCÈS

C'est avec tristesse que nous apprenons le décès, de notre fidèle abonnée M^{me} Geneviève Dutru de la Barre, dans sa 97^e année, le 9 juin à Aix-en-Provence. Elle demeure désormais auprès de son époux Pierre Dutru, au cimetière des Authieux Papion en Normandie. L'Action française présente à ses six enfants, ses belles-filles et ses nombreux petits et arrière-petits-enfants, ses sincères condoléances, avec sa vive sympathie.

» ANNONCE

Commémoration du 30^e anniversaire de la disparition du Shah d'Iran.

En souvenir des victimes de toute les révolutions (France, Russie, Perse) et par esprit de solidarité inter-monarchique, le Mémorial des Rois a l'honneur

de convier, à l'appel de son président-fondateur Chahpour Sadler, les Français, Russes blancs et Persans royalistes, ainsi que tous les amis de la Perse royale, à se joindre à la commémoration traditionnelle solennelle de la disparition de Sa Majesté le Shah d'Iran, le plus francophile des rois étrangers du XX^e siècle, décédé en exil le 27 juillet 1980, hommage spécial en ce trentième anniversaire qui se tiendra le **lundi 26 juillet à 15 heures** au cimetière de Passy en la nécropole royale Pahlavi où repose, tragiquement disparue à l'âge de trente et un ans, la princesse Leïla, fille du Shah d'Iran et de la Shahbanou Farah Pahlavi.

✓ Nécropole royale Pahlavi, cimetière de Passy, 2 rue du Commandant Schlesinger, Paris 16^e (à 100 mètres de la place du Trocart). Renseignements auprès du secrétariat du Mémorial des Rois : 01 40 25 06 55 ; shah@rex2000.fr

❑ DÉVELOPPEMENT

La Fée bleue sur le continent africain

La défilé militaire du 14 juillet a mis l'Afrique à l'honneur. Cinquante ans après la grande vague des décolonisations, ce continent demeure dans l'attente de son développement – auquel la France aurait pourtant intérêt. Un projet concret pourrait y contribuer : son quadrillage par une vaste grille électrique.

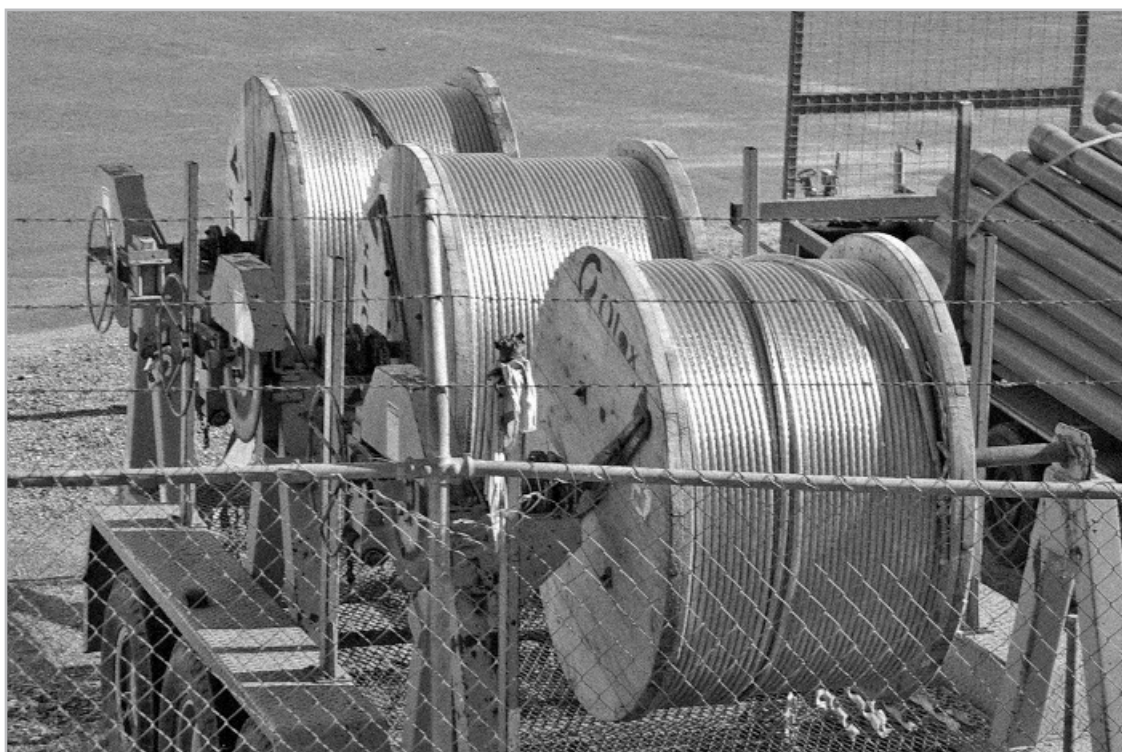
Il y a quelque chose d'insolite dans le défilé de troupes nationales africaines en tête de l'armée française ce 14 juillet 2010. Non pas que nous soyons chagrins de l'empire perdu, encore moins que nous fassions mauvaise mine aux soldats de ces pays qui sont aussi la chair de notre histoire, mais l'indépendance, qui succède toujours à un asservissement, se fête chez soi seul ! Le président Gbagbo a raison.

Nous nous souvenons

C'est sans compter le logiciel médiatique du pouvoir qui a lancé l'année du "Tirailleur sénégalais" comme il l'aurait fait de la fève de cacao. Sachant tous leur bravoure aux combats de métropole pendant les deux guerres mondiales, nous saluons en ces troupes la mémoire de leurs pères. Laissons cette obsession élyséenne d'une "com" à tout prix et prenons le chemin de Chasselay dans le Rhône.

La nécropole sénégalaise est l'un de nos derniers cimetières des troupes noires puisqu'elle a recueilli les restes de cent quatre-vingt-huit tirailleurs du 25^e, submergés le 20 juin 1940 au château du Plantin dans l'axe de la Nationale 6, après deux jours de combats héroïques contre un régiment d'avant-garde de la division allemande Grossdeutschland qui venait prendre Lyon. Les vainqueurs (à cent contre un) séparèrent les blancs des noirs, et massacrèrent tous ceux-ci en exécution d'un ordre permanent du général Guderian. Le Tata (enceinte sacrée) de Chasselay nous rappelle que ces jeunes noirs (la plupart originaires de Guinée) attaquèrent pour l'honneur de leurs officiers, la Coloniale ne se rendant pas sans combattre. On notera que l'armée française était en pleine débâcle après le discours radiophonique du maréchal Pétain du 17 juin 1940, avertissant les unités au feu de l'imminence d'un armistice, et que Lyon venait d'être déclarée ville ouverte sur demande expresse du président Herriot. Respect au 25^e RTS et au 405^e d'Artillerie de DCA qui l'épaulait.

Sarkozy et Kouchner veulent-ils montrer à la tribune des invités venus du monde entier que notre influence africaine est intacte ? Tous les contempteurs de la France en Afrique savent sur leurs dix doigts que l'heure française est au reflux, au plan militaire déjà, mais d'abord sur les facilités budgétaires de l'APD¹ qui étrecissent chaque jour. Le Livre blanc de M. le ministre Morin, établi sur une logique comptable – mais comment faire autrement en prévision de la banqueroute ? – ne laissait que deux points d'appui maritime sur le continent noir,



Dakar ou Libreville et-ou Djibouti, mais la montée en puissance de la nouvelle base aéronavale d'Abou Dhabi, en face d'un Iran promis à la vitrification, réduira probablement notre dispositif à un seul, un éventuel second point d'appui abritant des moyens prédisposés sous cocon. En accompagnement de ce retrait, nous participons à la mise sur pied d'une défense interafricaine et renégocions nos accords bilatéraux. Notre position future sera bien plus saine, même si nos communautés nationales perdent la garantie d'une protection instantanée. À nous de convaincre que nous sommes utiles, plus utiles et moins cupides aussi que les nouveaux maraudeurs. Qu'en pense la "cellule africaine" de M. Guéant ? Veut-elle encore faire les "rois" ?

Une décolonisation ratée, à preuve l'émigration

L'Afrique française (AEF et AOF) fut décolonisée par la V^e République au début des années soixante, après que les protectorats du Maroc et de Tunisie eurent été libérés en 1956. Seuls deux territoires sans État digne de ce nom furent conservés, le temps de leur créer un vrai gouvernement : Djibouti, réformé en 1967, gagnera son indépendance par référendum en 1977 ; l'archipel des Comores votera la sienne en 1973 (effective en 1975), Mayotte refusant l'aventure. L'archipel n'est toujours pas stabilisé. Djibouti s'en sort bien.

Un demi-siècle après, chacun peut juger de la faillite d'une utopie, ce continent ne se développant pas, quels que soit la latitude, la géographie, les ressources, la dominante ethnique, le régime politique, et il est bien difficile de saisir une cause prépondérante à

ce marasme. Certes, on se gorgé de chiffres de croissance plus ou moins fabriqués afin de clamer dans les enceintes fréquentées par les bailleurs de fonds que le développement se fait bien. Mais epsilon plus cinq ou dix pour cent, ne fait quand même pas grand chose !

Ces difficultés ne doivent pas nous décourager. Elles nous obligent à trouver des voies différentes que celles suivies jusqu'ici. Nous devons nous intéresser à l'Afrique pour deux raisons. Nous avons une communauté de culture avec l'Afrique francophone – qui a inventée la francophonie, ne l'oublions pas – et même une certaine connivence sur l'individu de part et d'autre de la mer. Personnellement, je me sens bien plus d'affinités avec un Malien, un Camerounais, un Togolais, un Sénégalais qu'avec aucun ressortissant balkanique. Croiser un Congolais à Yiwu², c'est un quart d'heure de "perdu" en gibernage. Je ne ressens rien des caucasiens et autres ukrainiens, moldaves ou géorgiens que je compare à des doryphores. La seconde raison est que la pression migratoire africaine sur l'Europe est trop forte pour y être toute employée, mais elle ne pourra être contenue qu'en zone d'embarquement. C'est l'émigration qu'il faut soigner. Il n'y a donc pas d'autre choix que d'obliger les pays de départ à se développer. Comment ?

C'est ici que l'on commence à s'arracher les cheveux. Les organismes de développement désintéressés existent du plus gros au plus petit, de la TICAD japonaise à Africa Works du chanteur Youssou N'Dour. Les banques et caisses de développement débordent les fonds sans arrêt et tout le flux ne disparaît pas dans le sable de la corruption. Mais au résultat, peu de résultats.

Foin des récriminations perpétuelles, faudrait-il n'avoir qu'une idée, une seule bonne idée vraie, quelle serait-elle ? La voici. Mobiliser une fraction des moyens détenus par les dix ou douze grands acteurs BTP de la planète sur un programme continental d'électrification générale, en le finançant par une minuscule ponction des flux interbancaires quotidiens, le tout placé sous le gouvernement de la Banque mondiale.

Un plan Marshall précis et intelligent

À partir de l'énergie fossile ou renouvelable disponible localement, multiplier les centres de production électrique et les réseaux de distribution pour former une grille électrique couvrant tout le continent jusqu'au dernier village. Sans détailler le programme, encore moins le raccorder aux disputes hydroélectriques en cours, on sait déjà qu'apporter la force ou même simplement la basse tension dans un village change radicalement l'activité de la communauté résidente. Reste à étudier une tarification progressive qui tienne compte de la vitesse (ou de la lenteur) d'enrichissement de chaque district électrique. On verra très vite les effets de la mécanisation sur l'irrigation, le traitement plus facile des récoltes, la possibilité de conserveries, l'artisanat de production, les services puis l'industrie. Les villes aussi et leur quartiers pauvres devront être servies. Mais il est un effet de levier plus puissant encore si la grille électrique prend dans ses mailles une grille ferroviaire. Les États africains sont capables de prendre en charge la rénovation voire l'extension de leurs réseaux ferrés, à charge pour nous de fournir le courant et les locomotives électriques adaptées.

Le premier avantage de ce programme de grille électrique, avant même de l'avoir réalisé, est la force du signal donné à tous les Africains : une bataille d'infrastructures pour un développement abouti va se concrétiser par une efficacité mesurable par chacun. On n'est plus dans le vent des inaugurations époustouflantes de ponts sans route, d'aérodromes sans avions, d'entrepôts vides. Les gens mesureront le progrès à l'installation de leur compteur individuel. Le deuxième avantage est de mobiliser les ressources BTP supplétives des entrepreneurs locaux, voire de susciter la création d'entreprises faisant de la vraie valeur ajoutée. Le troisième avantage est la mobilisation générale de main d'œuvre par tout le continent, car les centrales et leurs lignes, et les chemins de fer, convoquent beaucoup de bras vaillants et distribuent autant de salaires.

La voie suivie en Chine

L'écueil de tout programme de cette envergure est de manger les crédits en bureaux d'études, souvent créés spontanément par les fils de ministres intègres, sinon par les agences nomenclaturées des banques de développement ; il suffit de lire le *Journal officiel* de l'Union européenne (JOUE) dans ses pages attributives de travaux pour voir le carnage financier. L'intérêt des grands groupes BTP est de pouvoir s'en prémunir, et l'abondement direct de la Banque mondiale aux sièges des contractants bippasseraient les tyranneaux africains voraces³ et leurs réseaux de prédation.

Quel décideur politique d'envergure aurait une idée concrète pour l'Afrique ? Celui qui a deux entreprises de BTP en tête du *top-ten* mondial ? Suivez mon regard. Peut-être alors celui qui en a trois ? La Chine (encore !) reconquiert l'Ouest agité de l'empire du Milieu par un plan massif de développement de 780 milliards de yuans⁴. Comment donc ? Par la superposition d'une grille électrique et d'une grille ferroviaire sur son piémont himalayen (Gansu, Guizhou, Hunan, Sichuan, Yunnan) et ses déserts nordiques (Xinjiang et Mongolie). Où les centrales hydrauliques ne seront pas possibles, ils construiront des centrales solaires et nucléaires. L'énergie est latente, la main d'œuvre est disponible, l'argent sera bien placé. En Afrique, c'est pareil, à la réserve près du commandement unifié ! ■

Catoneo

royalartillerie.blogspot.com

¹ Aide publique au développement dans le cadre onusien des 0,7 % du produit national brut.

² Yiwu est le plus grand supermarché de gros du monde dans la province chinoise du Zhejiang.

³ Voir les motifs du remerciement de notre excellent ambassadeur Ru-fin à Dakar.

⁴ Communiqué de la NDRC (Commission nationale de développement et réforme) pour le 12^e Plan qui débute en 2011, repris par *Le Quotidien du Peuple* du 6 juillet 2010. Contrevaleur à aujourd'hui : 80 milliards d'euros.